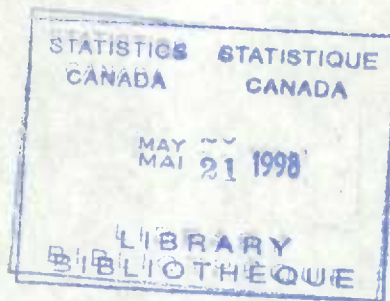


S-006 f
c 1.



L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE DU CANADA

Ian Macredie et Bruce Petrie
Division de l'enquête sur la population
active
Statistique Canada

Mai 1976

Document présenté à la 10^e réunion annuelle de
l'Association canadienne d'économique,
Université Laval, Québec, 1^{er} juin 1976

4

STATISTISKE STATISTISKE
CANADA CANADA
JULI 1958
BIBLIOTHÈQUE
LIBRARY

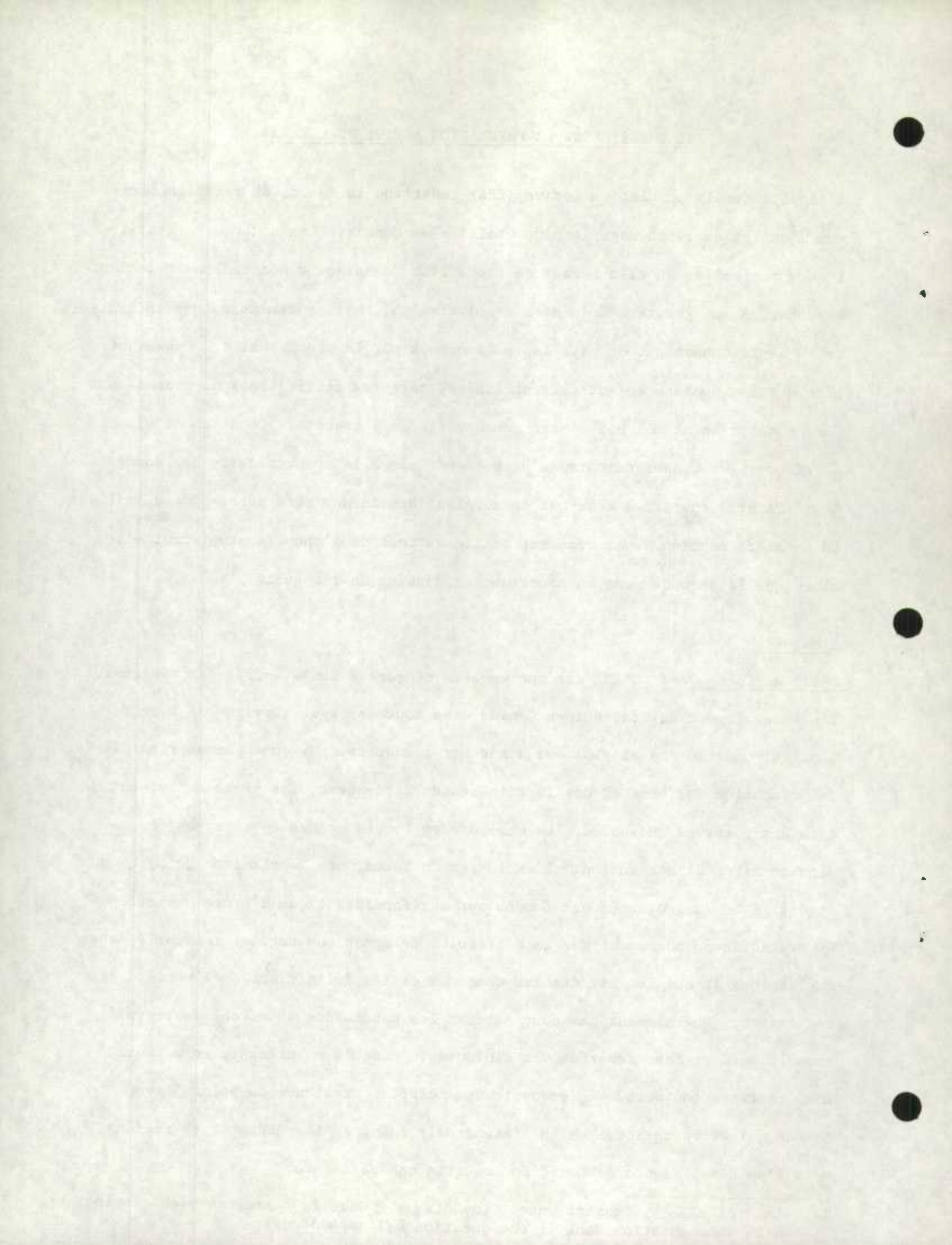
L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE DU CANADA

L'enquête sur la population active (EPA) constitue la source de renseignements sur l'emploi et le chômage la plus utilisée au Canada. Les nombreuses statistiques mensuelles qu'elle permet de recueillir fournissent non seulement matière à recherche aux gouvernements et aux universités, mais également un des indicateurs de la santé économique du pays les plus connus par le grand public. Cependant, bien que les données soient très utilisées, certains utilisateurs ne connaissent pas ou comprennent mal bon nombre des aspects de l'enquête. Ce document vise à résumer les renseignements de base essentiels à la compréhension des données de l'EPA et à fournir à ceux qui en auraient besoin des références plus détaillées.⁽¹⁾ La première section de ce document traite surtout de l'enquête proprement dite, alors que la seconde section concerne les données de l'enquête.

L'enquête

Champ de l'enquête: L'EPA est une enquête mensuelle menée auprès des ménages par les interviewers de Statistique Canada dans tout le pays. Environ 98 % de la population de 14 ans et plus est visée par l'enquête. Ne sont pas appréhendés la population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les personnes vivant dans des réserves indiennes, les membres des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'institution. L'exclusion du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et des réserves indiennes est fondée sur des considérations d'ordre opérationnel et statistique, notamment sur la difficulté de mener une enquête mensuelle dans ces régions et sur le fait que les concepts et les définitions de l'enquête ne conviennent généralement pas pour mesurer les conditions du marché du travail dans le Nord et dans les réserves éloignées. Jusqu'à maintenant, on a tenté, et l'on tente toujours, de découvrir des méthodes pratiques du point de vue conceptuel et opérationnel afin d'étendre le champ de l'enquête à ces régions, mais l'on n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante.

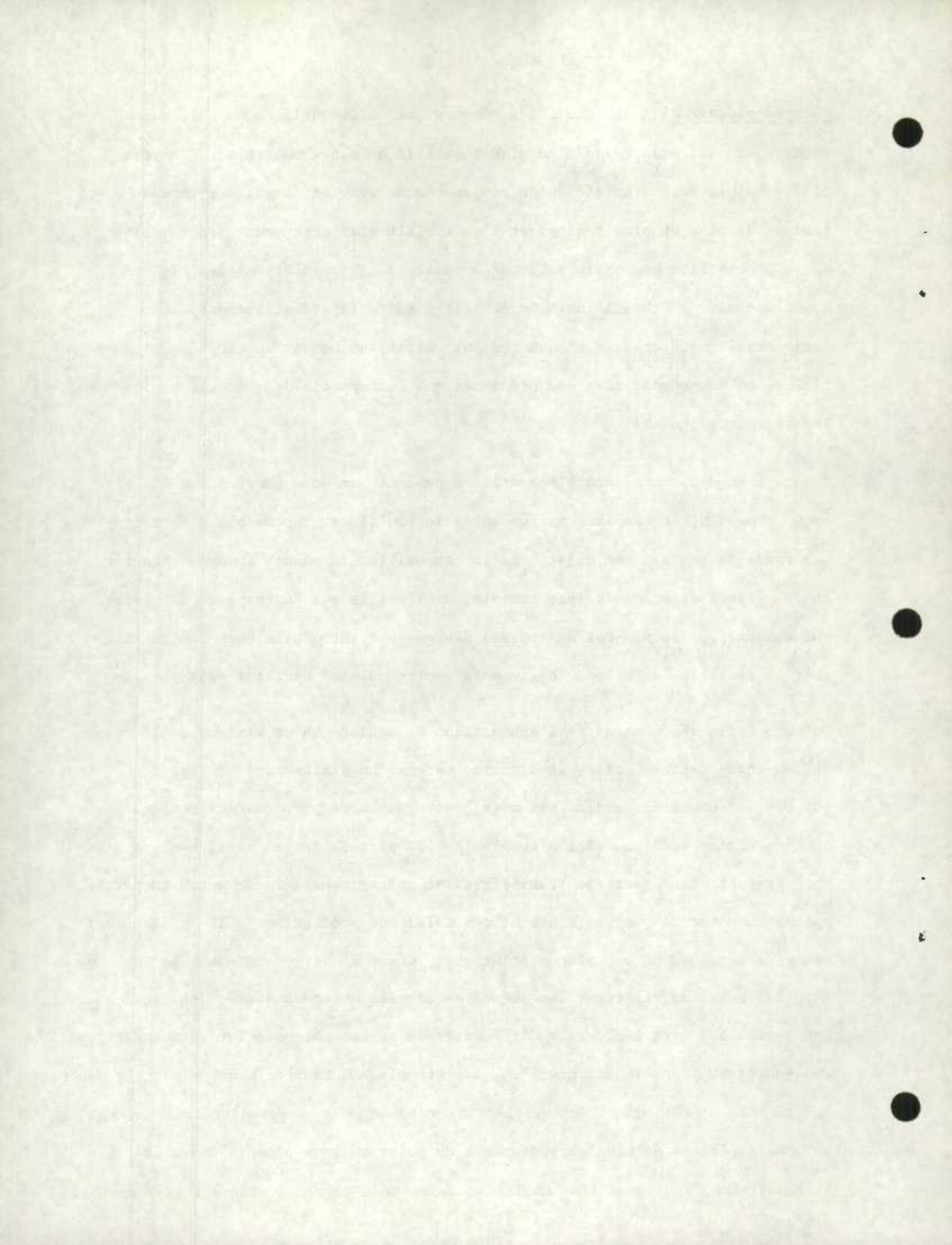
(1) Les références figurant entre crochets [] dans le texte renvoient le lecteur à la documentation dont il est question à l'appendice I.



Plan de sondage [1]: Le choix des ménages pour l'échantillon se fait par sondage aréolaire au moyen d'un plan stratifié à étapes multiples. En termes plus simples, cela signifie qu'on divise chaque province en unités représentatives de plus en plus petites et l'on choisit statistiquement (en fonction de la probabilité proportionnelle à la taille de la population) les régions à inclure dans l'échantillon. On choisit ensuite (systématiquement) les logements à enquêter dans chaque région. Ainsi, au moment du choix de l'échantillon, on ne connaît rien des personnes qui font partie des ménages habitant les logements choisis.

Chaque ménage demeure dans l'échantillon pendant six mois consécutifs et aucun ménage n'est remplacé par un autre lorsqu'il est impossible d'obtenir des renseignements à son sujet. Si la composition du ménage change au cours de la période de six mois (par exemple, une famille qui déménage et une autre qui emménage), les membres du nouveau ménage sont introduits dans l'échantillon pour le reste de la période de six mois pour remplacer ceux qui sont partis.

On renouvelle les ménages de l'échantillon de manière qu'un sixième de l'échantillon change chaque mois. En d'autres termes, un sixième des ménages (ceux qui ont été enquêtés pendant six mois) sont remplacés par d'autres ménages de la même région ou d'une région semblable. La période de renouvellement de six mois présente des avantages statistiques et opérationnels importants, en particulier du point de vue des coûts et des délais de production. Elle a également des répercussions sur le plan statistique. Comme c'est généralement le cas dans les enquêtes répétées, les premières données obtenues auprès des ménages ont tendance à être légèrement différentes de celles obtenues lors des interviews subséquentes. Dans le cas de l'EPA, par exemple, le taux de chômage pour la partie (un sixième) de l'échantillon qui est interviewée pour la première fois est en moyenne supérieur de plusieurs dixièmes de point au taux pour le reste de l'échantillon. Ainsi, si l'on modifiait la méthode de renouvellement (par exemple,



si l'on adoptait la méthode utilisée pour l'enquête "U.S. Current Population Survey", soit quatre mois dans l'échantillon, huit mois hors de l'échantillon et quatre mois dans l'échantillon), cela pourrait modifier sensiblement les données de l'enquête.

À l'heure actuelle, environ 35,000 ménages font partie de l'échantillon; ils sont répartis de façon à permettre de publier [2] des estimations des caractéristiques de base de la population active pour toutes les provinces. Bien entendu, les estimations varient beaucoup quant à leur "fiabilité" (variabilité d'échantillonnage) en raison des énormes différences d'une province à l'autre pour ce qui est de la taille de la population, de la taille de l'échantillon et de la fréquence des caractéristiques étudiées (par exemple, le chômage). On est actuellement en train d'agrandir l'échantillon pour faire passer le nombre de ménages à 55,000 de façon à accroître le nombre de données et à améliorer leur fiabilité, en particulier à l'échelle provinciale et, dans le cas des estimations plus petites, à l'échelle nationale. Les répercussions de l'agrandissement de l'échantillon sur la variabilité d'échantillonnage des estimations nationales et provinciales du chômage sont expliquées au tableau 1.

Même si l'échantillon est agrandi, l'EPA ne peut servir de source de données pour les petites régions. Étant donné la taille de l'échantillon et le plan de sondage, on peut produire tout au mieux des estimations des principales caractéristiques pour les régions économiques (ou groupes de régions) au sein des provinces ou, dans certains cas, pour des régions constituées de strates complètes ou les principales régions métropolitaines à l'intérieur des diverses régions économiques.

Période de référence de l'enquête: En général, les données de l'enquête portent sur une semaine particulière du mois, habituellement la semaine où tombe le quinzième jour du mois (sauf en décembre). En analysant les données, il importe de tenir compte des dates de référence, en particulier lorsqu'on établit des comparaisons avec des données provenant d'autres sources (par exemple, le recensement),

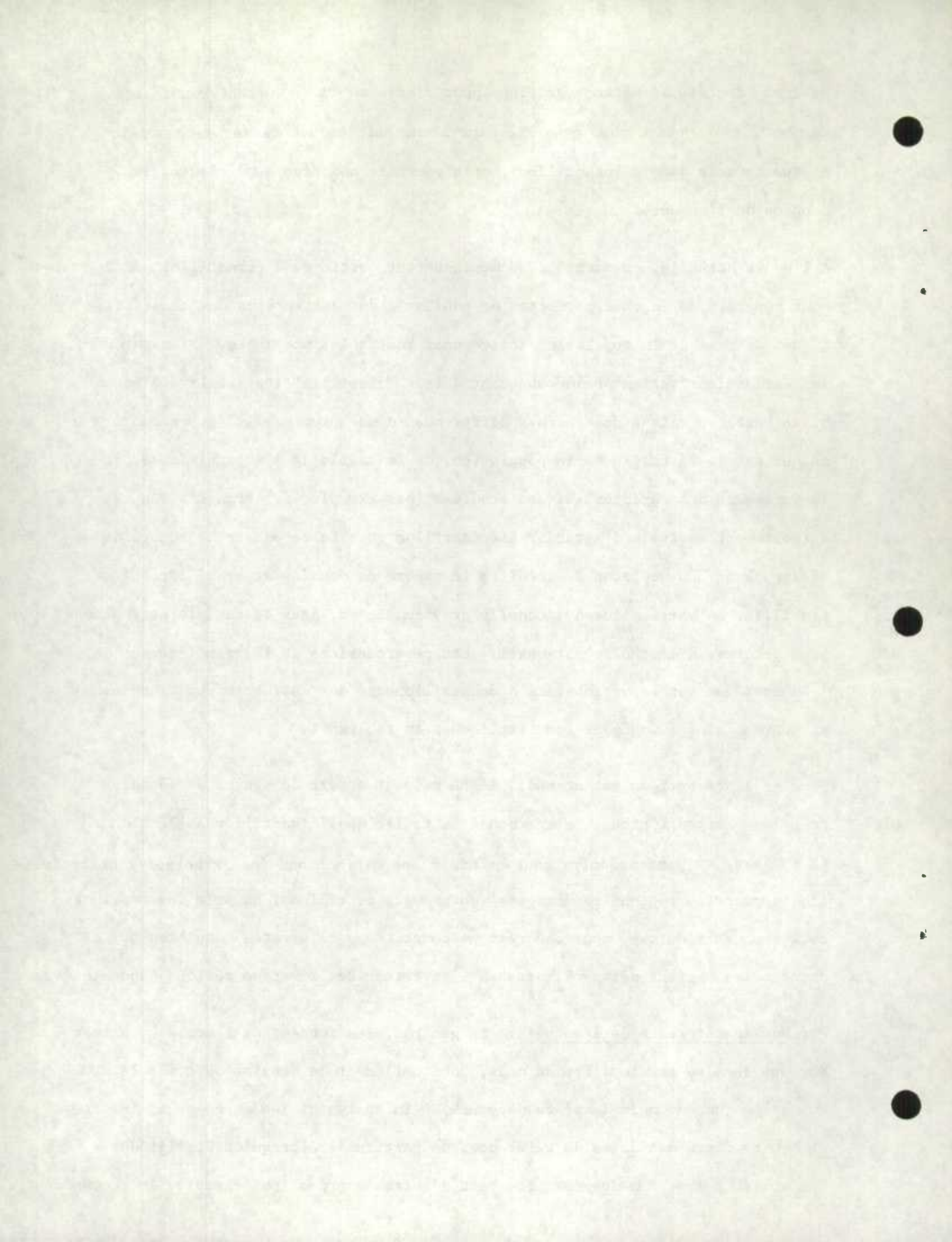
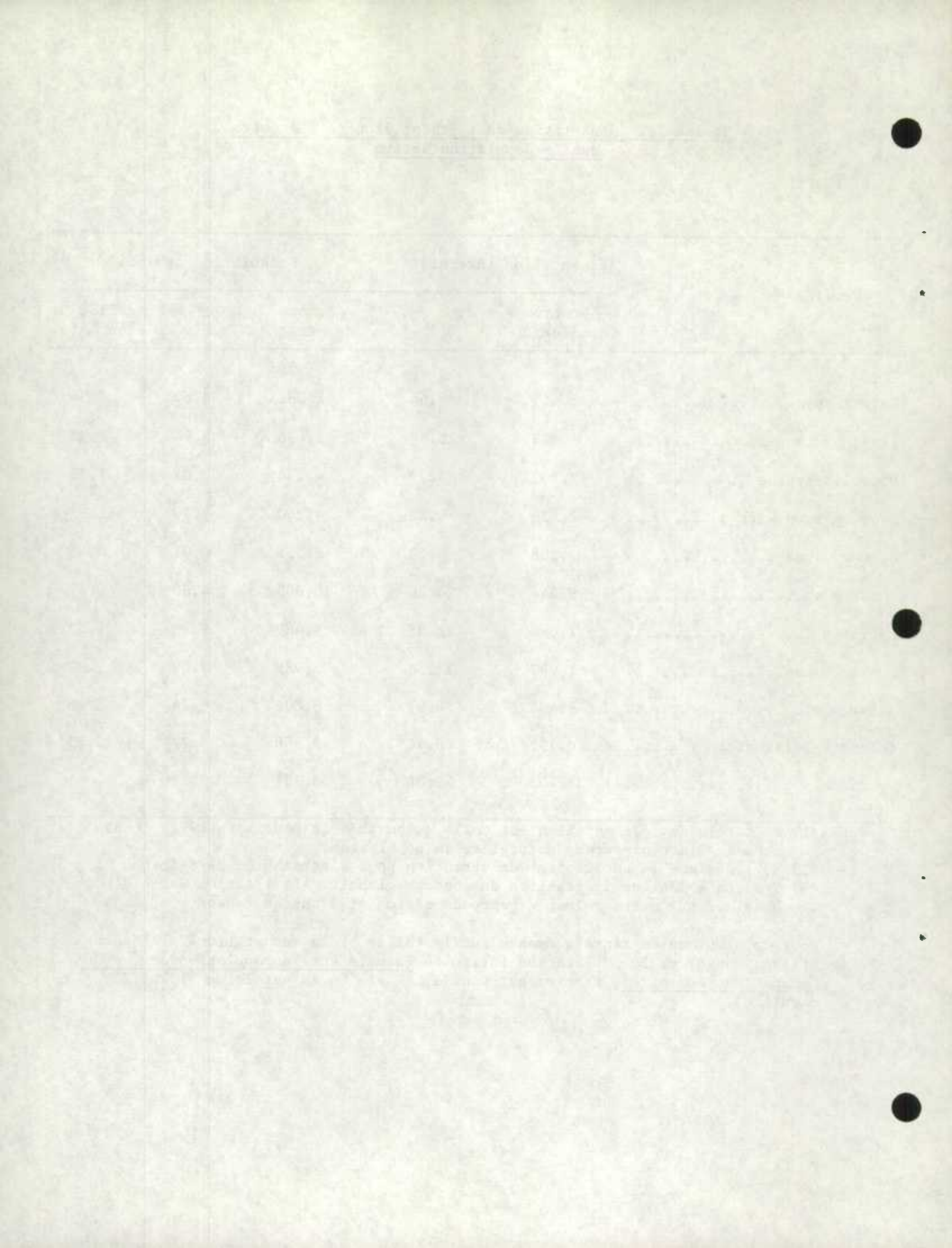


Tableau 1. Répartition de l'échantillon de l'enquête
sur la population active

Province	Échantillon initial ⁽¹⁾		Échantillon agrandi		
	Nombre de ménages	C.V. ⁽²⁾	Nombre de ménages	C.V.	F.S. en % ⁽³⁾
Terre-Neuve	1,815	8.64	3,091	6.57	2.34
Île-du-Prince-Édouard	479	15.54	1,436	8.94	4.23
Nouvelle-Écosse	3,262	7.79	4,234	7.01	1.73
Nouveau-Brunswick	2,539	9.12	4,260	7.20	2.31
Québec	7,308	4.22	8,555	4.01	0.45
Ontario	9,544	4.76	10,903	4.60	0.42
Manitoba	1,860	11.38	4,489	7.86	1.52
Saskatchewan	1,997	13.56	5,989	7.62	2.09
Alberta	3,404	8.91	6,806	6.24	1.26
Colombie-Britannique	4,197	6.36	5,968	5.77	0.83
Canada	36,405	2.36	55,731	2.18	-

Notes: (1) La taille de l'échantillon est celle qu'on prévoit pour mars 1977, compte tenu de l'accroissement naturel de la population.
 (2) C.V. désigne le coefficient de variation pour l'estimation du chômage.
 (3) F.S. en % désigne la fraction de sondage globale. La fraction varie d'une province à l'autre selon le genre de région et d'autres facteurs.

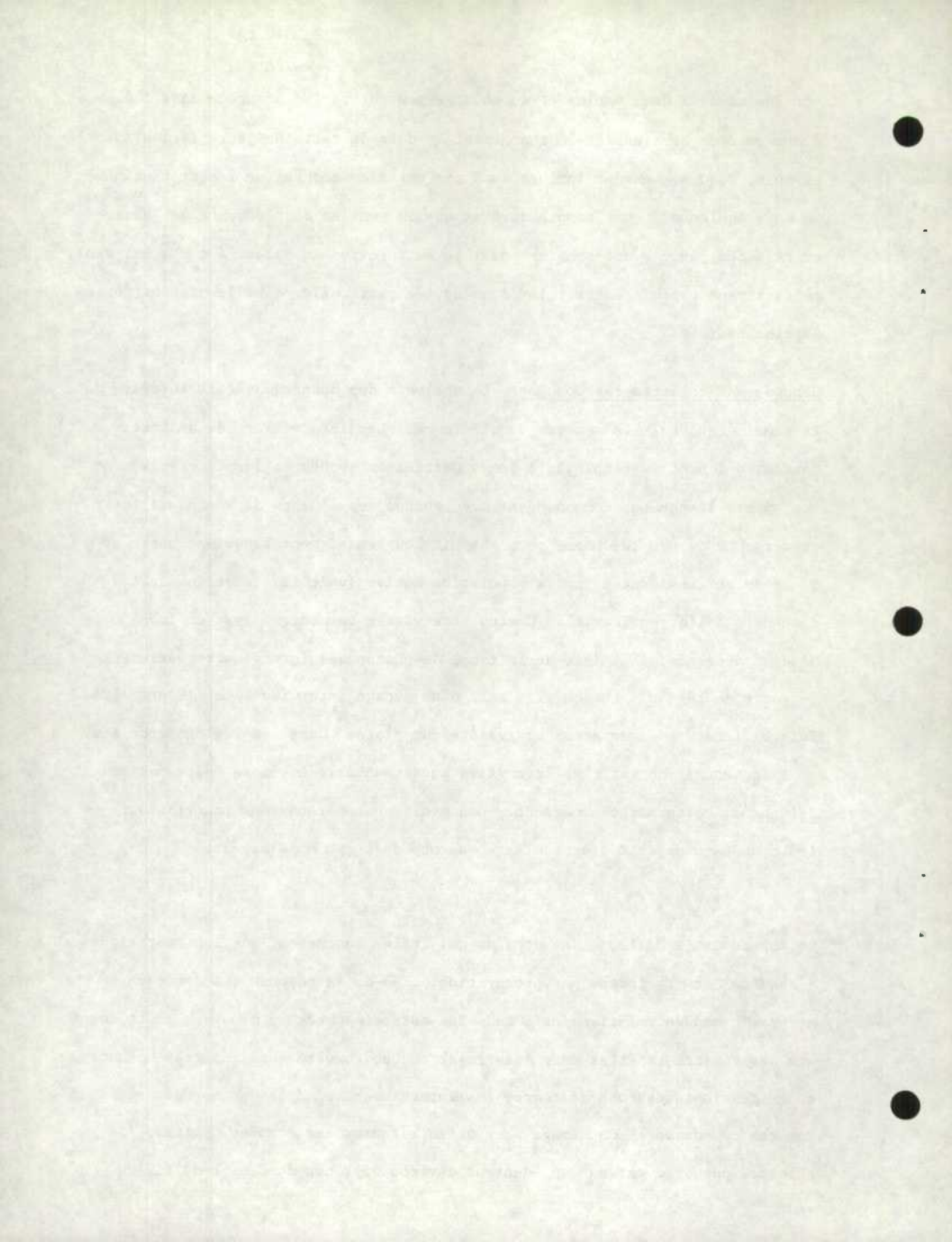
Pour de plus amples renseignements sur la taille et la répartition de l'échantillon, consultez la publication intitulée Enquête sur la population active du Canada (Méthodologie), Statistique Canada, n° 71-504 au catalogue (1976) (à paraître).



car les niveaux de l'emploi et du chômage peuvent varier beaucoup dans l'espace d'une ou deux semaines et le changement de date de certains jours fériés (par exemple, Pâques) peuvent influencer dans une certaine mesure sur les statistiques. On doit également tenir compte du fait que la semaine de référence est devancée ou retardée jusqu'à une semaine complète en fonction du calendrier. À lui seul, ce fait peut parfois altérer les données, en particulier dans le cas des séries désaisonnalisées.

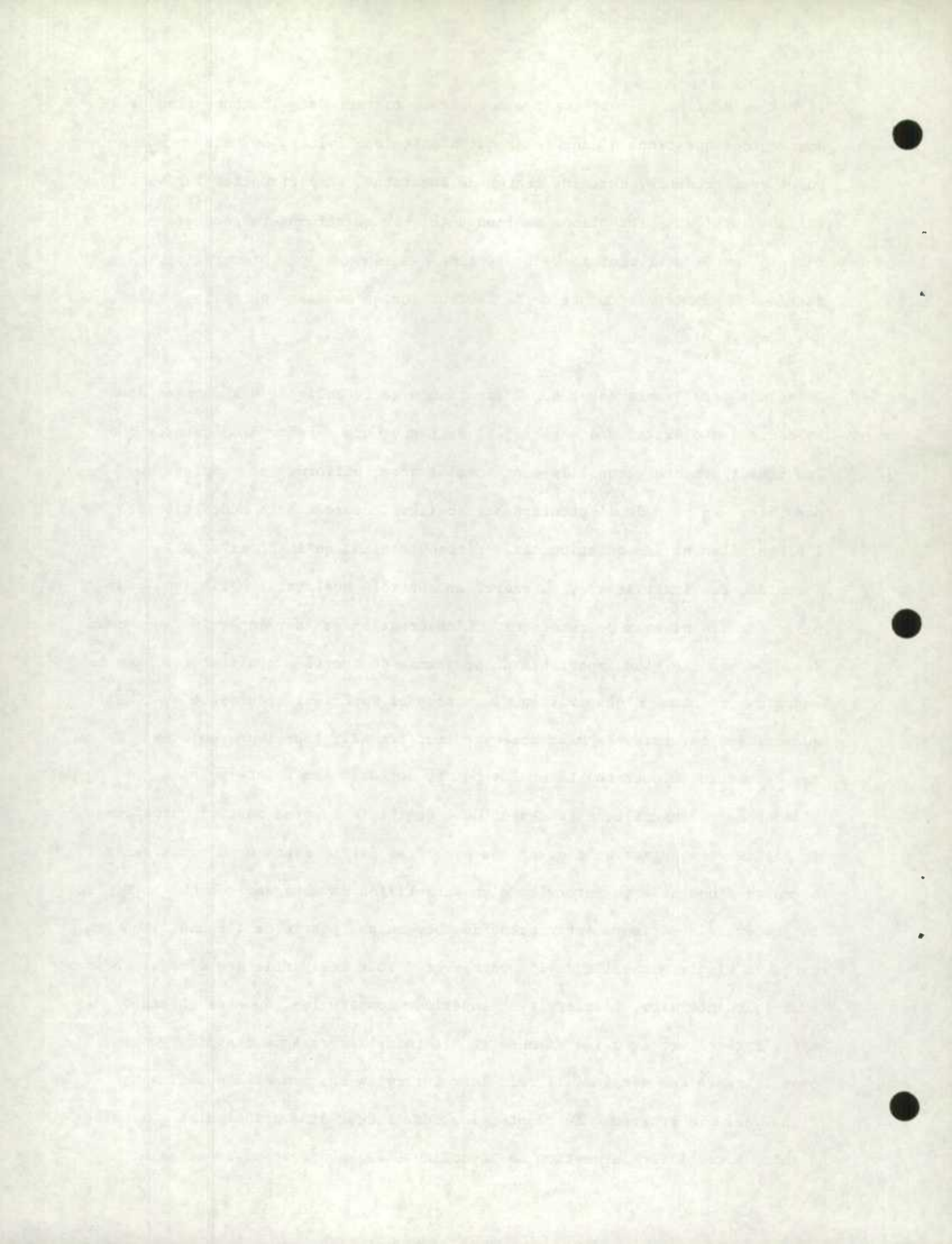
Méthodes de collecte des données: La collecte des données se fait au cours de la semaine qui suit la semaine de référence. Les interviewers de Statistique Canada, qui sont des employés à temps partiel embauchés et formés précisément pour mener l'enquête, communiquent avec chacun des ménages de l'échantillon en personne ou par téléphone pour obtenir les renseignements qui permettront de produire les données sur la population active (voir les questionnaires d'enquête à l'appendice II). Chaque interviewer communique avec environ 50 ménages désignés; la taille de la tâche de chacun des interviewers varie selon le genre de région. Lorsqu'il s'agit d'un ménage interviewé pour la première fois, l'interviewer effectue une visite sur place. Dans les régions urbaines, si l'enquêté y consent, les interviews subséquentes peuvent se faire par téléphone; cette méthode ne semble pas avoir de répercussions importantes sur les données et permet d'économiser beaucoup de temps et d'argent.

Un aspect de la collecte des données qui influe énormément sur les opérations d'enquête est la réponse par procuration, c.-à-d. la réponse que donne un membre du ménage relativement à tous les autres membres du ménage. Etant donné que des visites répétées pour interroger chaque enquêté seraient très coûteuses et exigeraient beaucoup de temps, les interviewers s'adressent normalement à un membre "responsable" du ménage pour obtenir toutes les données. Ainsi, les réponses par procuration représentent environ 55 % des données recueillies.



Il est évident qu'on doit tenir compte de ce facteur dans la conception et le contenu des questions d'enquête et qu'on doit donc éviter, ou tout au moins poser avec prudence, certains genres de questions, en particulier les questions faisant appel aux perceptions de l'enquêté. Les questionnaires actuels de l'EPA ont été conçus pour minimiser le problème des réponses par procuration, mais il faut quand même tenir compte de ce facteur lorsqu'on fait une analyse détaillée des données d'enquête.

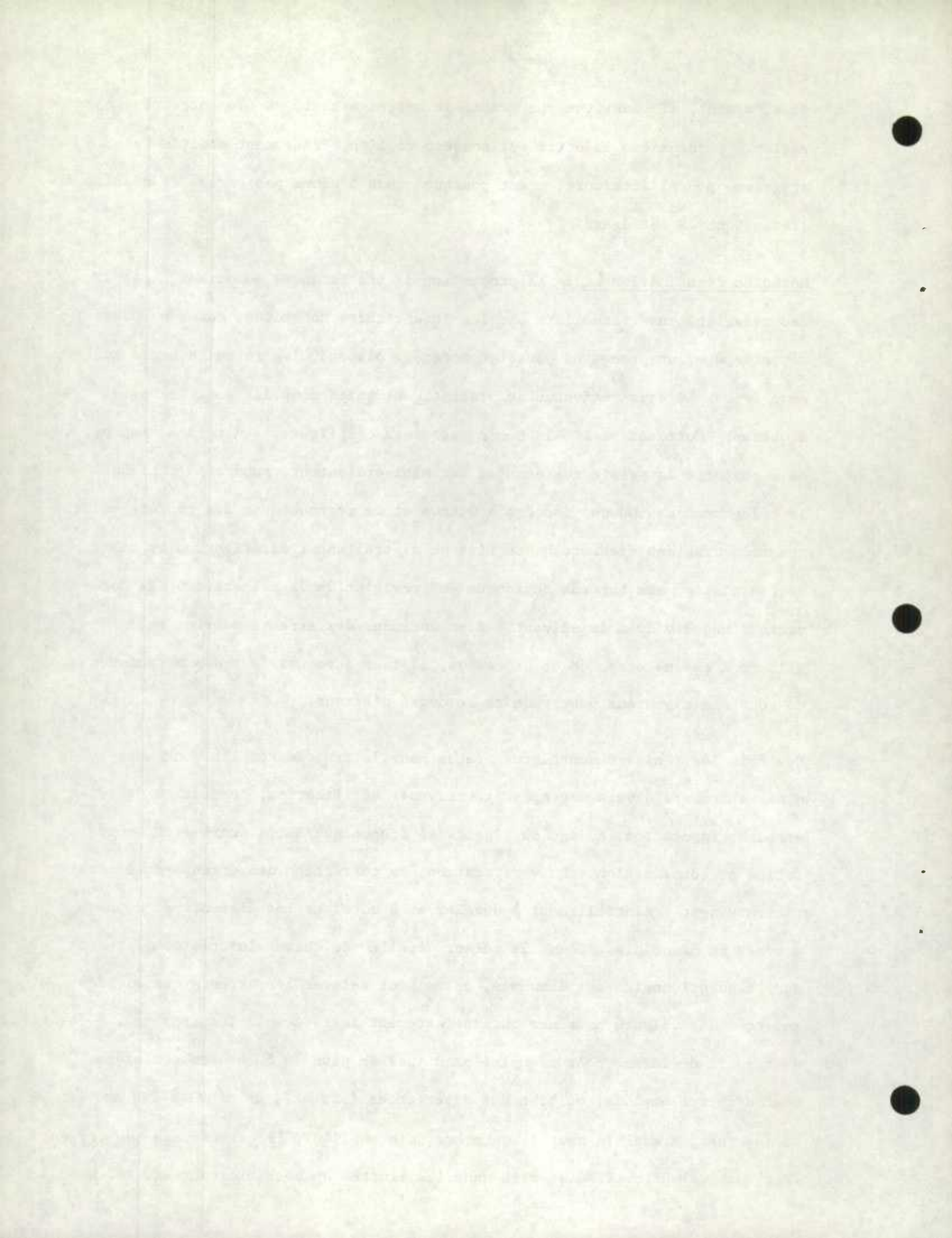
On n'insistera jamais assez sur l'importance de la collecte des données dans le cadre des opérations d'enquête; il faut toujours s'efforcer d'assurer que les renseignements recueillis sont aussi exacts, uniformes et complets que possible. En plus de l'attention particulière accordée à la conception de l'échantillon et des questionnaires d'enquête ainsi qu'au choix et à la formation des interviewers, on exerce un contrôle qualitatif périodique pour maintenir les niveaux de rendement. L'observation et la réinterview sont deux des éléments les plus importants du programme de contrôle qualitatif. Dans le cadre du programme d'observation, le personnel supérieur accompagne systématiquement les interviewers pour observer leur travail, pour leur venir en aide en cas de besoin et pour constater les points forts et les points faibles qui peuvent influencer sur l'ensemble du rendement de l'enquête. Pour sa part, le programme de réinterview permet de déceler les problèmes particuliers ou d'ordre général au moyen d'une seconde interview d'un échantillon de ménages. Chaque mois, les interviewers supérieurs interrogent de nouveau une partie de l'échantillon peu après la visite mensuelle de l'interviewer. Pour une partie des ménages choisis pour la réinterview, l'interviewer supérieur compare les réponses obtenues par l'interviewer avec les siennes et détermine les raisons des divergences; pour le reste des ménages, il fait la réinterview uniquement à des fins d'analyse. Le programme de réinterview sert à deux fins principales. Il vise d'abord à faciliter la gestion de la collecte des données sur le terrain;



deuxièmement, il constitue une source de renseignements sur les erreurs d'observation. Le deuxième objectif est nouveau et l'on a récemment modifié le programme pour l'atteindre; c'est pourquoi nous n'avons pas encore de résultats statistiques à cet égard.

Méthodes d'estimation [1]: La production de statistiques sommaires à partir des renseignements recueillis par les interviewers constitue, comme on peut s'y attendre, un processus plutôt complexe. D'abord, les renseignements sont envoyés aux bureaux régionaux de Statistique Canada d'où ils sont transmis à Ottawa. Cette étape à elle seule est assez compliquée: en termes simples, elle comporte la saisie des données sur mini-ordinateurs au bureau régional, la télécommunication des données à Ottawa et le regroupement des renseignements transmis dans des fichiers à des fins de a) traitement ultérieur ou b) de retransmission aux bureaux régionaux en prévision de la préparation des documents d'enquête du mois suivant. Bien entendu, des erreurs peuvent se glisser à chaque étape de ce processus, il faut donc utiliser des mécanismes de contrôle rigoureux pour réduire le degré d'erreur.

Une fois les renseignements bruts reçus pour le traitement, ils sont acheminés à travers diverses étapes itératives: vérification, correction des erreurs, imputation, codage de l'activité économique/de la profession, pondération et totalisation. La vérification, la correction des erreurs et l'imputation visent essentiellement à déceler et à corriger les éléments de données erronés ou manquants. Comme la valeur "réelle" de chaque inscription figurant sur le questionnaire est inconnue, on ne peut relever les erreurs que si l'on remarque des valeurs extrêmes ou manifestement invraisemblables (par ex., 80 heures de travail déclarées pour l'emploi principal en plus de 80 heures déclarées pour d'autres emplois) ou bien des divergences (par ex., un enquêté âgé de 15 ans qui a travaillé pour la dernière fois en 1940). Il est certain que si, en fait, une valeur est fautive mais dans les limites du possible (par ex., 40 heures

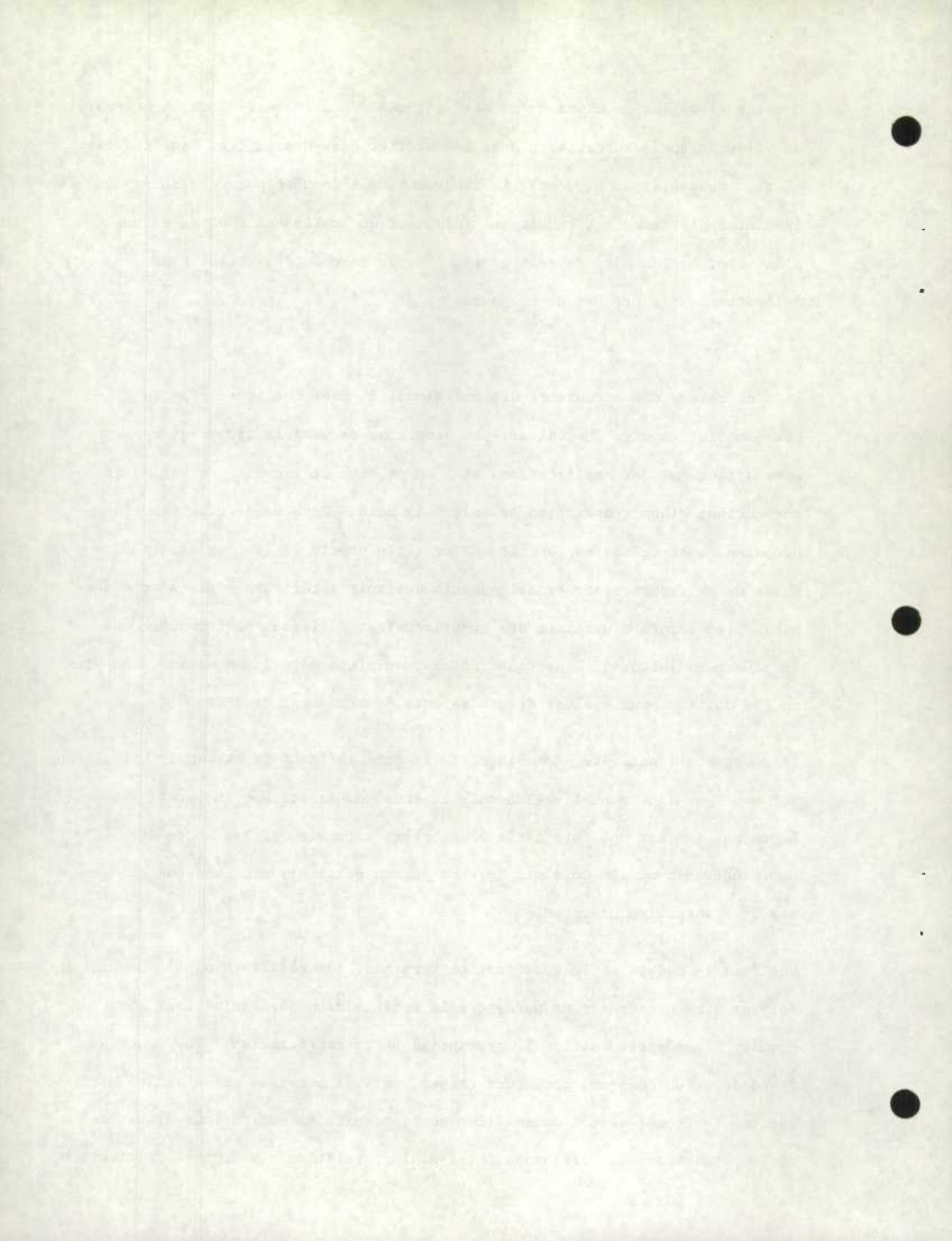


de travail déclarées alors qu'en fait l'enquêté n'a travaillé que 38 heures), la valeur erronée se glissera dans les statistiques mensuelles. Dans ces cas, il faut contrôler de plus près le rendement de l'enquête pour s'assurer que le nombre d'erreurs est réduit au minimum et que celles-ci sont de nature aléatoire. Les données de réinterview à venir seront très utiles pour évaluer l'importance des erreurs de ce genre.

Si l'on relève des erreurs et des omissions, il faut corriger le poste concerné ou lui imputer une valeur. Le programme de vérification peut apporter automatiquement ces modifications si l'on précise clairement les règles de correction; sinon l'opération se fait à la main. Dans ce dernier cas, les décisions sont prises en fonction de critères précis et il peut être nécessaire de se reporter aux renseignements des mois antérieurs s'ils sont disponibles, ou encore d'utiliser des questionnaires analogues pour imputer une ou plusieurs valeurs. Dans tous les cas, on prend note des modifications et on les utilise pour évaluer divers aspects du rendement de l'enquête.

Le codage de l'activité économique, de la profession et du statut de travailleur est une opération manuelle effectuée au cours du traitement au bureau central. Le codage se fait une fois après la première interview et les codes attribués sont répétés pour les mois qui suivent pourvu qu'il n'y ait eu aucun changement depuis l'interview précédente.

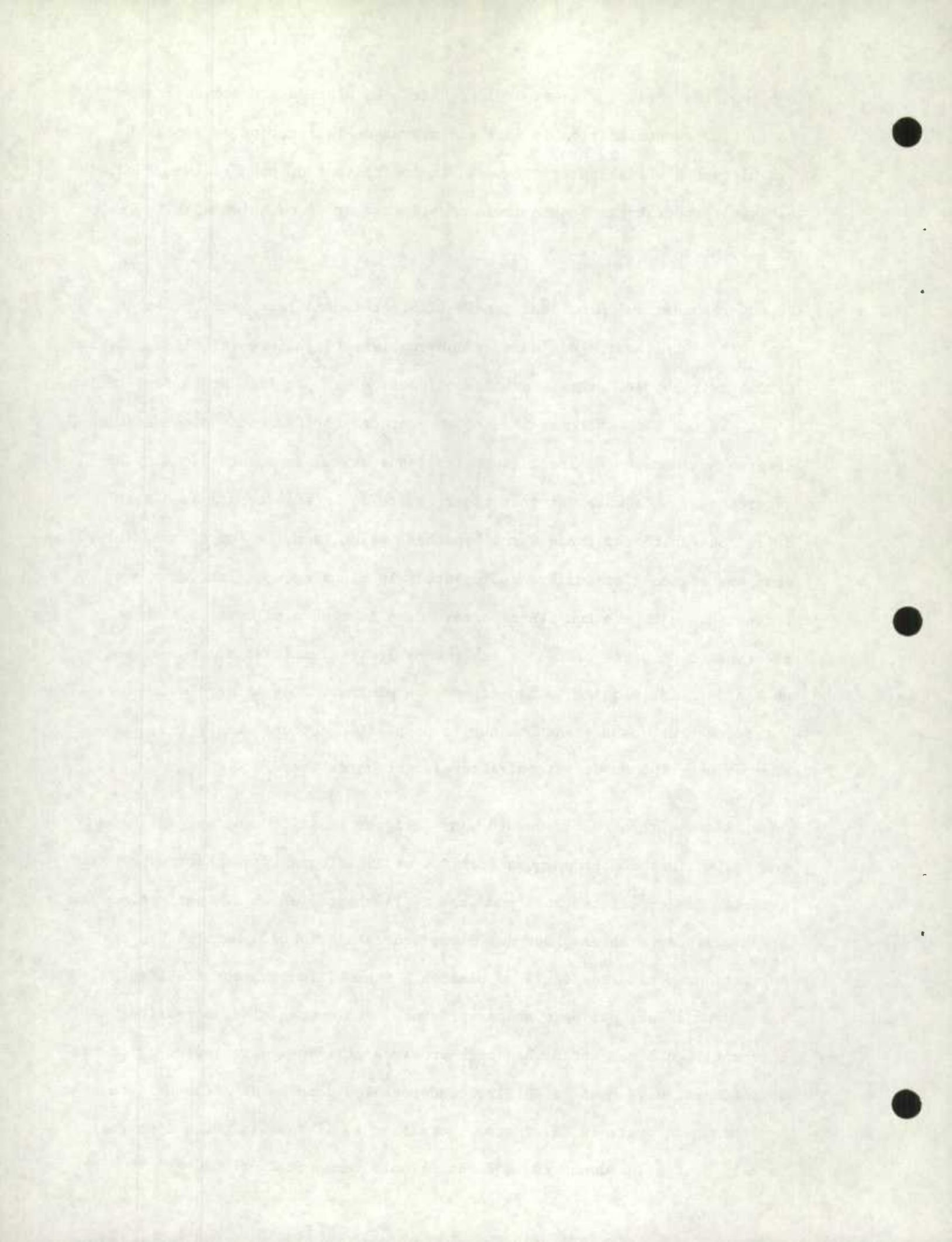
Une fois le codage et la vérification terminés, les résultats de l'échantillon doivent être pondérés pour permettre la totalisation des estimations aux niveaux d'agrégation national, provincial et infraprovincial. Le processus de pondération comprend plusieurs étapes, mais il consiste essentiellement à gonfler les données de l'échantillon pour obtenir des estimations distinctes de la population échantillonnée, c.-à-d. la population civile hors institution



habitant les régions visées par l'enquête. Le plan de sondage détermine le facteur de pondération de base (l'inverse de la fraction de sondage) à appliquer à chaque enregistrement; le coefficient de pondération de base est ajusté pour tenir compte de la non-réponse et de ce qu'on appelle le glissement.

La non-réponse, qu'on ne peut jamais éliminer tout à fait, est compensée soit par l'utilisation des données convenablement ajustées (si elles existent) tirées de l'enquête du mois précédent (dans ce cas, le facteur de pondération n'est pas touché), soit par l'accroissement des coefficients de pondération propres aux ménages habitant la région (sous-unité) dans laquelle il y a non-réponse. L'ajustement pour tenir compte de la non-réponse au niveau de la sous-unité est fondé sur l'hypothèse selon laquelle les ménages interviewés dans une région particulière représentent le mieux ceux de la région pour lesquels on a obtenu une non-réponse. Dans la mesure où cette hypothèse est fautive, un biais peut se glisser dans les estimations; c'est pourquoi on s'efforce de réduire la non-réponse au minimum. Les efforts en ce sens ont porté fruit dans l'enquête sur la population active; ainsi, les taux de non-réponse se situent généralement entre 5 et 10 %.

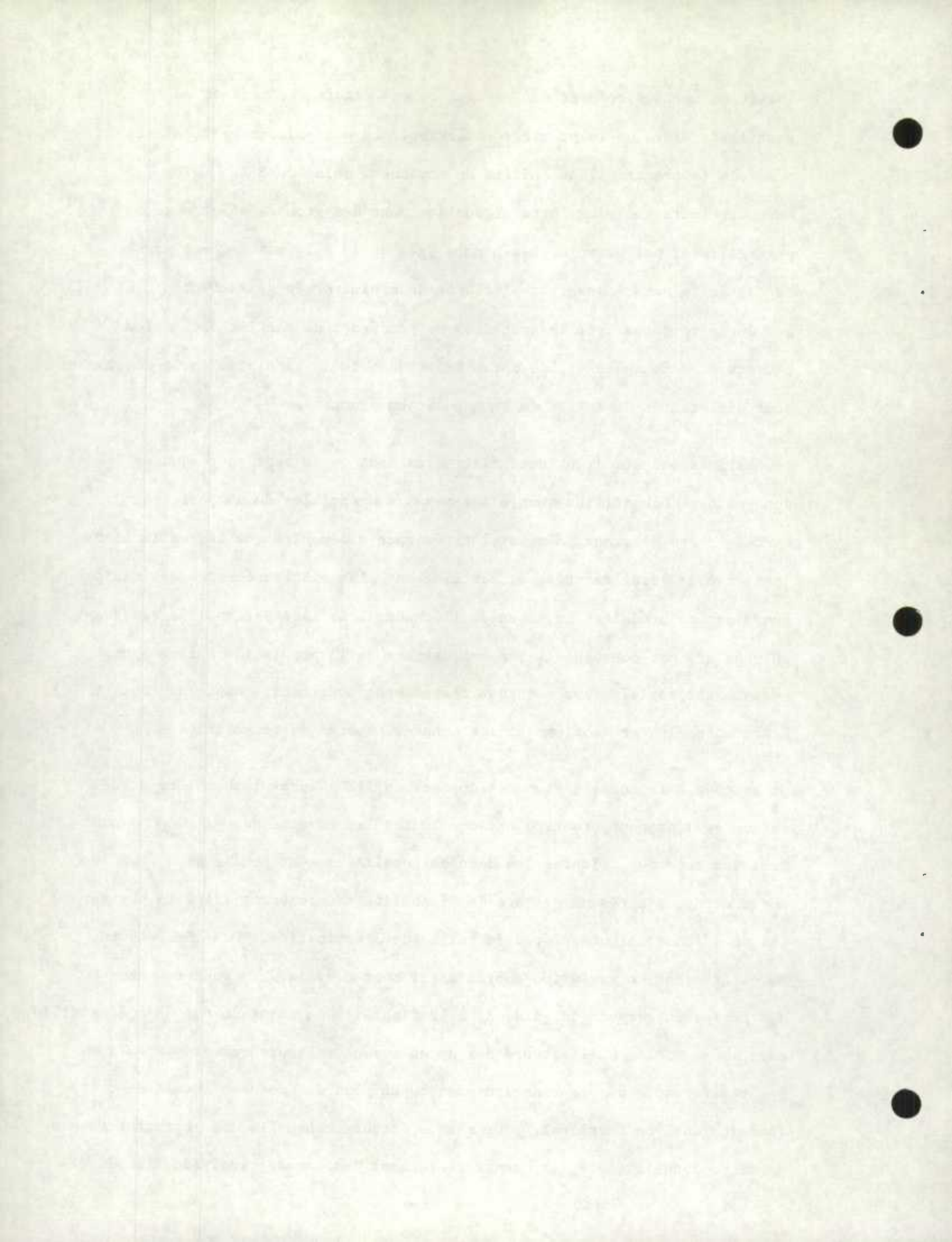
On utilise le terme "glissement" pour désigner la différence qui existe entre les estimations démographiques établies en additionnant les chiffres obtenus à partir des enregistrements pondérés de l'échantillon et des estimations démographiques comparables provenant d'une source distincte. Dans l'EPA, les estimations mensuelles de la population à échantillonner sont établies [3] par groupe d'âge, par sexe et par province. On compare les estimations de l'échantillon à ces totaux âge-sexe-province et l'on ajuste les coefficients de pondération de manière à faire concorder les données de l'échantillon avec les totaux de contrôle distincts. Normalement, il faut faire un ajustement vers le haut étant donné que l'échantillon a tendance à être sous-dénombré



lorsqu'on omet de compter des ménages ou des membres du ménage, en particulier lors de la première interview. Le sous-dénombrement n'est pas très important; il se chiffre en moyenne à moins de 5 %. Mais, il peut atteindre une plus forte proportion pour des groupes d'âge/sexes particuliers, par exemple, les hommes âgés de 20 à 24 ans. Comme dans le cas de la non-réponse, on s'efforce de minimiser le glissement plutôt que de le compenser par le processus de pondération, car les estimations peuvent être faussées si les caractéristiques de la population sous-dénombrée sont différentes de celles de la population dénombrée.

Les estimations démographiques distinctes dont on se sert pour ajuster les données de l'échantillon sont elles-mêmes susceptibles de comporter un certain degré d'erreur, même si l'expérience a démontré que les estimations sont en fait assez exactes, et certainement plus exactes que les estimations non ajustées produites au moyen de l'échantillon. Les estimations démographiques et, par conséquent, les estimations de la population active sont normalement révisées après chaque recensement pour tenir compte de tout écart entre les projections et les données repères du recensement.

On procède à la totalisation des données de l'EPA après la dernière pondération et l'on peut produire presque toutes les combinaisons possibles de tableaux recoupés. Toutes les données totalisées sont publiées ou fournies sur demande, d'après un critère de "fiabilité" strictement lié à la variabilité d'échantillonnage et à la taille de l'estimation. Des indicateurs, du coefficient de variation approximatif sont fournis [2] pour la plupart des séries et servent de guide de leur fiabilité du point de vue de l'échantillonnage, même si les utilisateurs des données sont malheureusement portés à ne pas tenir compte de ces renseignements. En plus des données totalisées, on fournit (ou l'on fournira), pour chaque enquête mensuelle, des enregistrements de micro-données (enregistrements renfermant des données individuelles dont

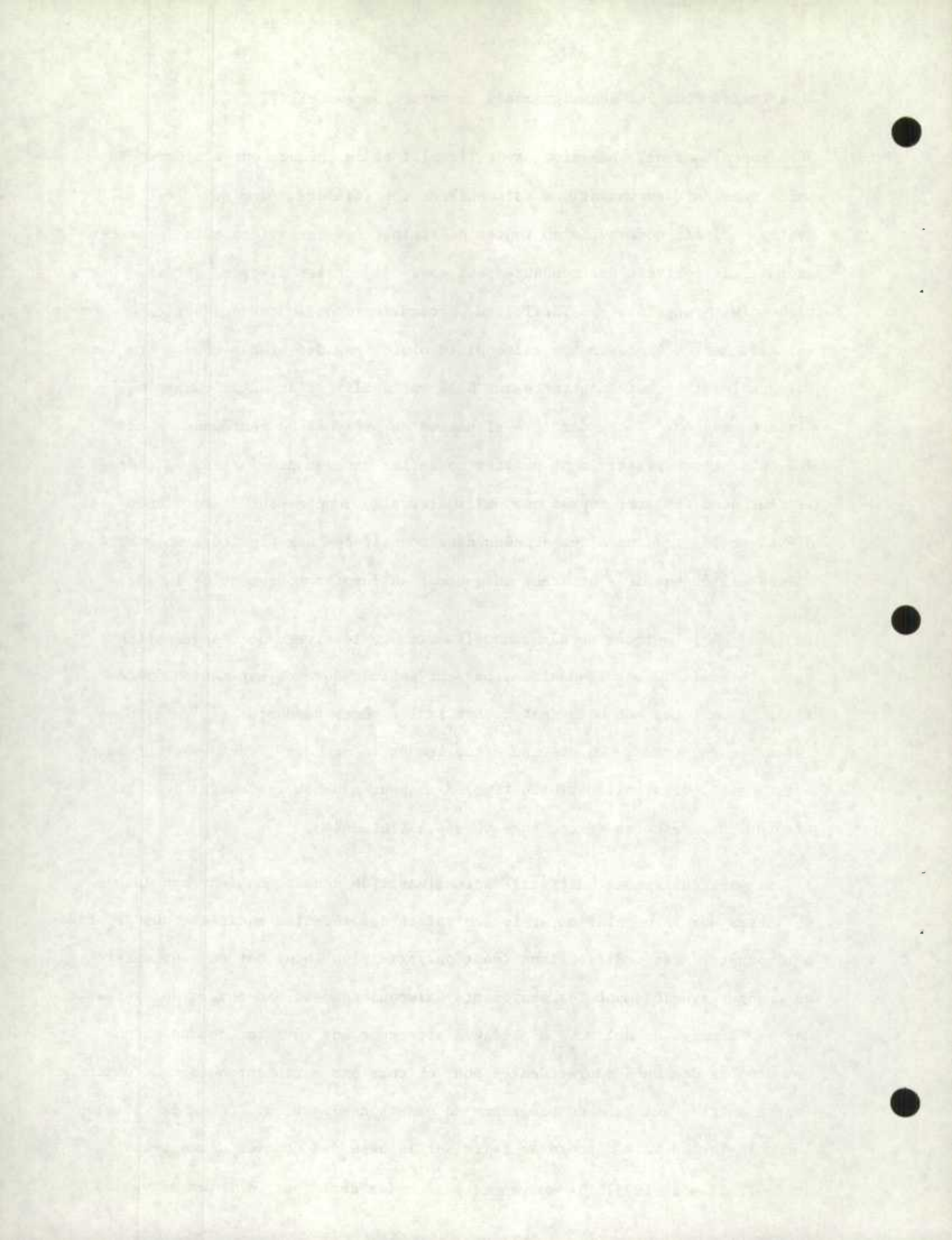


on a retiré tous les renseignements de nature personnelle).

Désaisonnalisation: Les niveaux de l'emploi et du chômage ont toujours été influencés par des variations saisonnières appréciables, bien que décroissantes. Ainsi, nous avons dû tenter d'éliminer ces variations afin de tracer un meilleur portrait des tendances qui sous-tendent les diverses séries. Cette tâche n'est toutefois pas facile, en particulier dans le cas des séries qui affichent des mouvements saisonniers plutôt rapides et des mouvements irréguliers relativement importants dus à la variabilité d'échantillonnage ou à d'autres causes. Cette dernière situation se présente souvent dans le cas des estimations relativement petites comme les niveaux provinciaux du chômage. Il faut donc insister auprès des utilisateurs de données sur l'importance d'évaluer les tendances des données désaisonnalisées sur plusieurs mois antérieurs plutôt que de s'attacher uniquement au dernier mouvement de la série.

Le choix de la méthode de désaisonnalisation ou le niveau de désagrégation auquel se fait la désaisonnalisation peut influencer sur les estimations même si la plupart des méthodes font ressortir les mêmes tendances générales dans les diverses séries. On utilise actuellement la méthode II du "U.S. Bureau of the Census", version (multiplicative) X-11 pour ajuster les séries de l'EPA bien que des méthodes de rechange soient à l'étude [4].

Il est particulièrement difficile actuellement de désaisonnaliser bon nombre de séries sur la population active en raison des récentes modifications apportées à l'enquête. Ces modifications (dont on parle plus loin) ont eu pour effet de changer sensiblement les mouvements saisonniers dans bon nombre des séries sur le chômage, ce qui nous a obligé à effectuer une révision chronologique des données des années précédentes pour obtenir une série chronologique uniforme (entre autres) aux fins du programme de désaisonnalisation. Comme la révision chronologique devait d'abord se faire sur la base des données d'une seule année (celles de 1975), le mouvement saisonnier dont font état les nouvelles

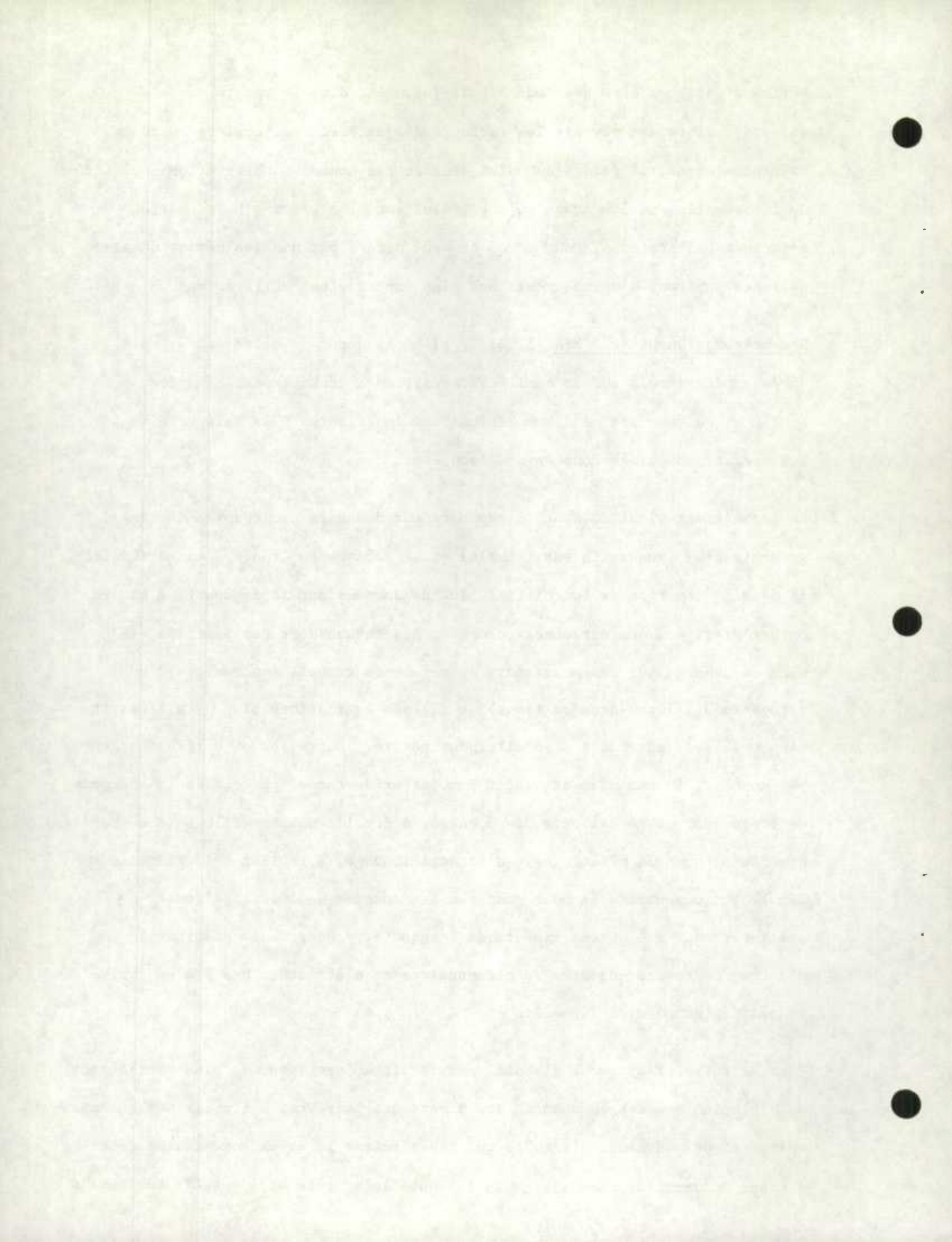


séries n'est peut être pas tout à fait juste et, dans la mesure où cela est vrai, il faudra réviser les facteurs d'ajustement saisonniers courants. Malheureusement, il faudra au moins deux autres années d'observation à partir de la nouvelle enquête avant qu'une évaluation plus précise puisse être effectuée. Entretemps, tout ce qu'on peut dire c'est que les séries désaisonnalisées subiront d'autres révisions plus importantes que la normale.

Récent remaniement de l'EPA [5, 6, 7, 8] : Au début de cette année, soit après environ trois ans et demi de travail, on a sensiblement remanié l'EPA, ce qui a entraîné des modifications importantes à la fois au niveau des opérations et des données de l'enquête.

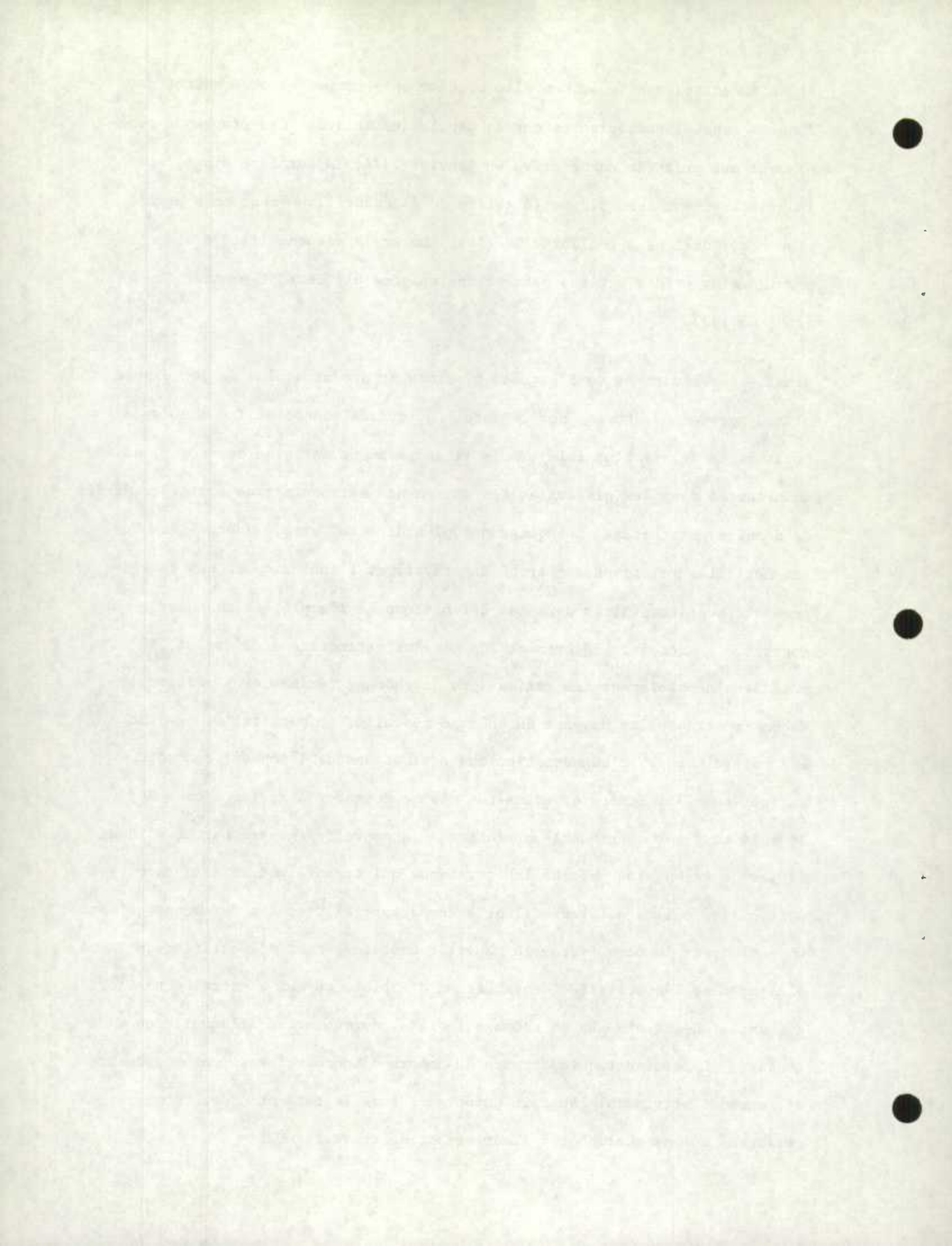
Le remaniement visait d'abord à répondre aux demandes croissantes de renseignements plus exhaustifs sur l'emploi et le chômage au Canada. En particulier, il devait permettre de fournir (1) plus de données sur la composition et les caractéristiques des personnes occupées, des chômeurs et des inactifs, (2) plus de données sur les mouvements du marché du travail (mouvements d'une catégorie à l'autre dans le temps) et (3) des estimations plus détaillées et plus précises, surtout à l'échelle provinciale. Outre les objectifs touchant les données, le remaniement visait à modifier de façon appréciable les méthodes de traitement et de collecte des données, à établir une nouvelle base de sondage, à perfectionner la méthodologie d'échantillonnage, à réviser les estimations démographiques utilisées pour pondérer les données de l'échantillon et à améliorer tous les autres aspects de l'enquête, y compris la possibilité d'entreprendre des enquêtes supplémentaires et d'effectuer des études analytiques des données de l'enquête.

Pour ce faire, l'approche globale consistait à identifier le plus précisément possible les besoins en données des divers utilisateurs, à établir des questionnaires et des méthodes d'enquête qui répondraient le mieux aux besoins décelés, à mener en parallèle pendant un an la nouvelle enquête et l'enquête habituelle



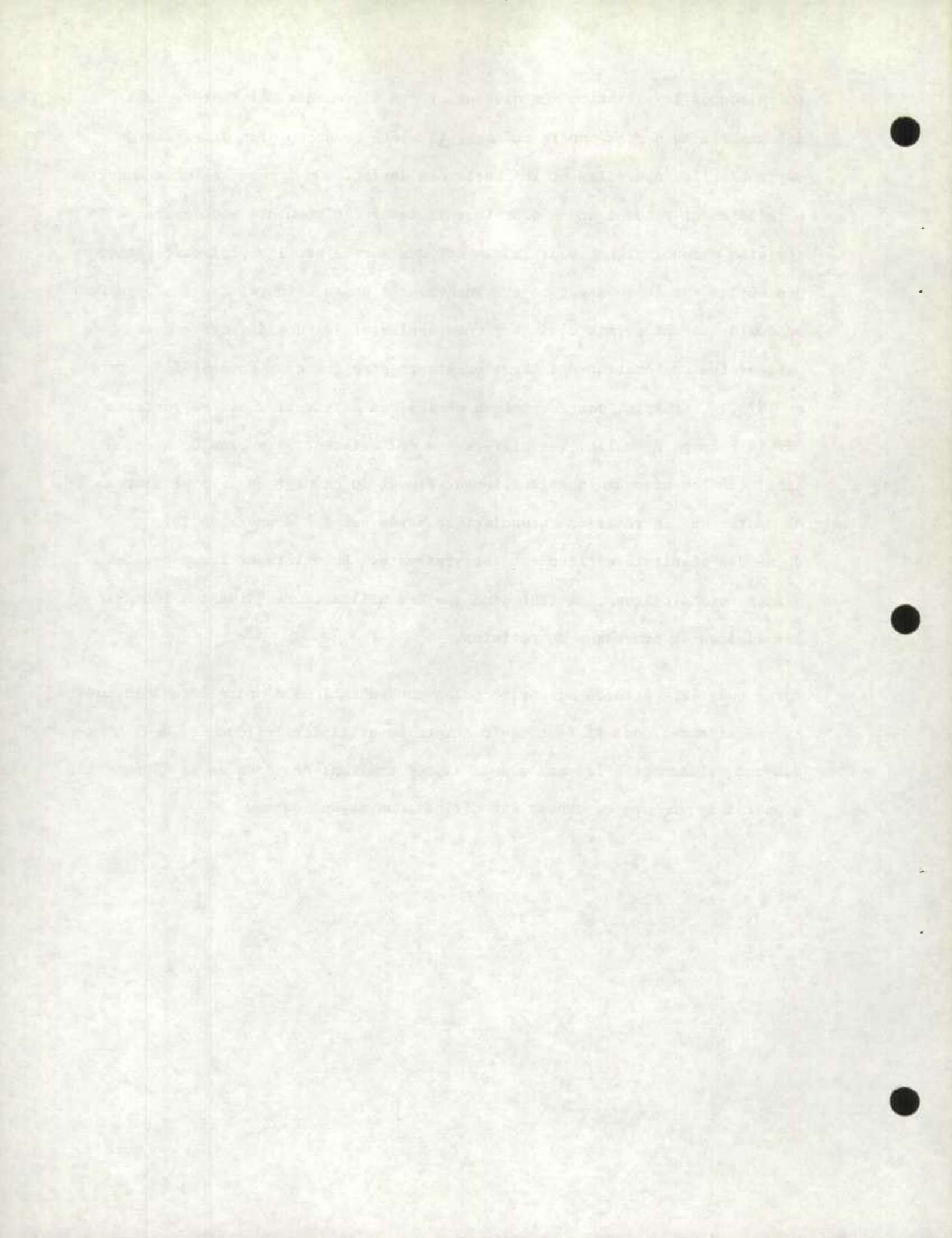
et à implanter ensuite la nouvelle enquête en permanence comme source des données mensuelles courantes sur la population active. Ces étapes du remaniement ont pris fin comme prévu en janvier 1976; la dernière étape, soit l'agrandissement sensible de la taille de l'échantillon (dont on a parlé plus haut) destiné à améliorer la fiabilité et la disponibilité des données provinciales et des petites estimations en général, devrait prendre fin au début de 1977.

Ainsi, le remaniement de l'enquête a permis de produire plus de données et plus de genres de données sur le marché du travail canadien (ce dont nous traitons en détail plus loin); mais il a également entraîné des modifications importantes dans les niveaux et les mouvements saisonniers de certaines séries de données existantes. Les questions plus directes et plus détaillées sur les activités relatives au marché du travail et l'inclusion de ces renseignements supplémentaires dans les définitions de l'emploi et du chômage ont contribué à accroître légèrement les niveaux estimatifs de l'emploi, à accroître sensiblement les estimations du chômage féminin et à réduire de façon importante les niveaux du chômage masculin, en particulier pendant les mois d'hiver. L'augmentation des estimations de l'emploi, concentrée surtout chez les femmes et, dans une mesure moindre, chez les hommes de 15 à 24 ans, est attribuable au fait que la nouvelle enquête permet d'identifier de façon plus précise les personnes qui travaillent effectivement (en particulier celles qui travaillent à temps partiel), et les personnes qui ont un emploi; de la même façon, la nouvelle enquête permet d'identifier de façon plus précise les activités de recherche d'emploi, ce qui a entraîné une forte augmentation des niveaux du chômage féminin, augmentation à laquelle on s'attendait. La diminution importante du nombre d'hommes classés comme chômeurs est surtout attribuable au fait qu'on exclut de la catégorie des chômeurs les personnes qui ne cherchent pas activement du travail.



En raison de la variation des niveaux et des mouvements saisonniers dans bon nombre des séries sur le chômage, il a été beaucoup plus difficile de rapprocher les nouvelles et les anciennes séries. On a mené les deux enquêtes parallèlement pendant un an pour fournir les renseignements nécessaires à la révision chronologique; pour la plupart des séries sur l'emploi et certaines des séries sur le chômage, ce chevauchement d'un an a fourni des renseignements adéquats qui ont permis d'ajuster convenablement les données des années précédentes en fonction des liens existant entre les deux ensembles de données en 1975. Toutefois, pour certaines séries, en particulier celles portant sur le chômage masculin, les différences qui existent entre les deux enquêtes ainsi que les niveaux inhabituellement élevés du chômage en 1975 permettent de douter que la révision chronologique basée sur les données de 1975 donne des résultats entièrement satisfaisants. En utilisant les nouvelles séries chronologiques, il faut donc que les utilisateurs gardent à l'esprit les limites du processus de révision.

Après nous être attardé aux principales considérations d'ordre méthodologique et opérationnel dont il faut tenir compte en utilisant les données de l'EPA, passons maintenant à la partie de l'exposé traitant des données de l'enquête du point de vue des concepts, des définitions et du contenu.

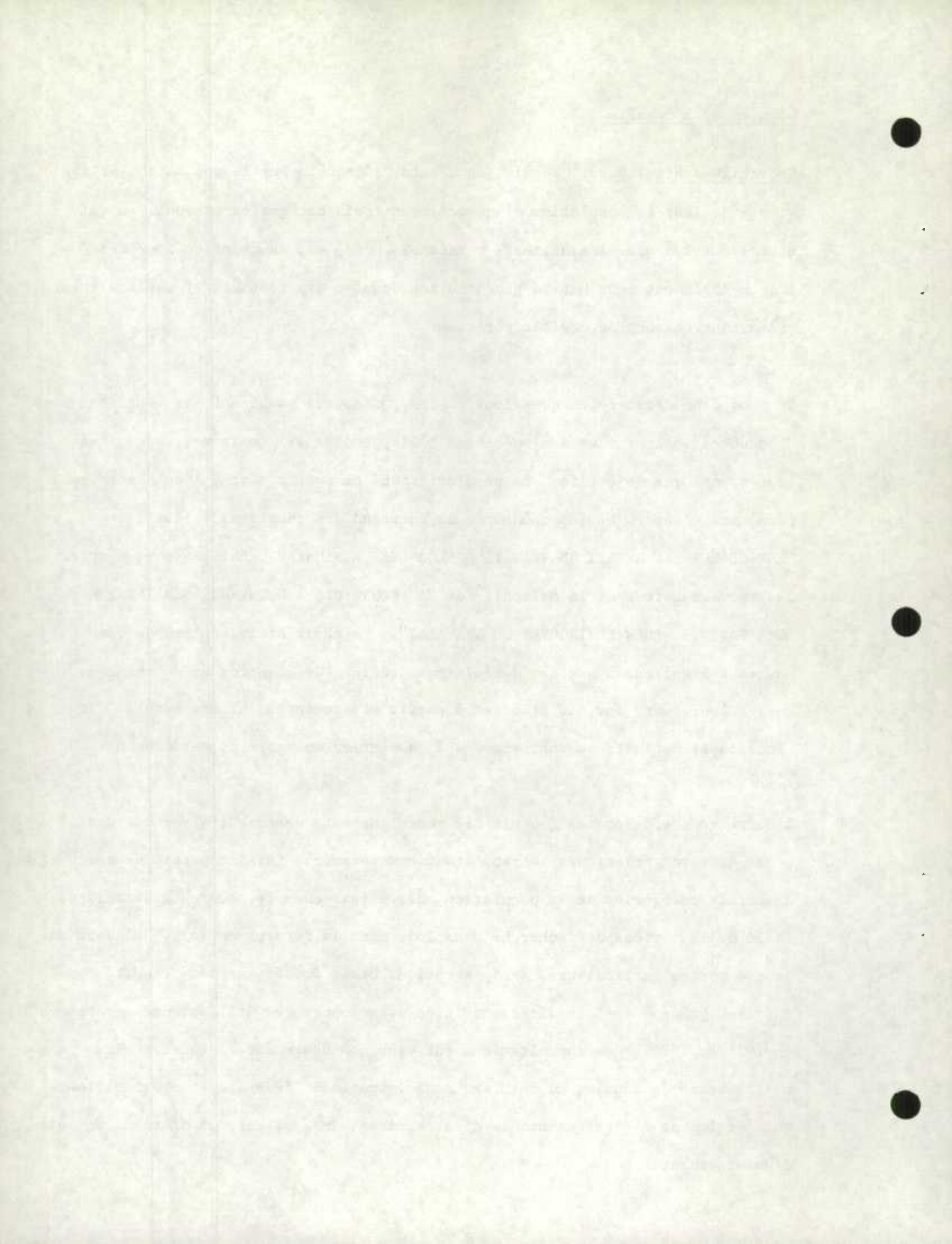


Données de l'enquête

Objectifs statistiques: Depuis ses débuts, l'enquête sur la population active vise à diviser la population d'âge actif en trois catégories exhaustives qui s'excluent les unes les autres: personnes occupées, chômeurs et inactifs; elle a également pour but de produire des données descriptives et explicatives concernant chacune de ces catégories.

On peut donc diviser les questions ou les postes qui composent les questionnaires d'enquête (on en trouve des spécimens à l'appendice II) en deux groupes, selon leur apport aux objectifs. Le premier groupe de postes sert à identifier les personnes occupées et les chômeurs; il comprend des questions telles que "EST-CE QUE ... A FAIT UN TRAVAIL QUELCONQUE LA SEMAINE DERNIÈRE (sans compter les travaux autour de la maison)?" et "AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, QU'A FAIT ... POUR SE TROUVER DU TRAVAIL?". Le choix et le contenu de ces postes étaient basés sur des définitions précises de l'emploi et du chômage qui, à leur tour, ont été établies à partir des concepts correspondants. (Ces concepts et définitions sont exposés à la section suivante de ce document.)

L'autre groupe de postes fournit des renseignements descriptifs sur une vaste gamme de caractéristiques se rapportant aux personnes faisant partie de chacune des trois catégories de la population active (par exemple, heures travaillées, durée de la période de recherche d'emploi, date du dernier emploi). L'adoption de ces postes particuliers, sans exception, était fondée sur des priorités définies grâce à des consultations intensives auprès des utilisateurs de données en 1973 et 1974. Ces consultations ont visé non seulement la totalité des utilisateurs de données au sein des administrations fédérale et provinciales, mais également des représentants d'entreprises, de syndicats et d'établissements d'enseignement.



De plus, grâce à la distinction statistique et opérationnelle établie entre les postes utilisés pour classer la population active et les autres postes descriptifs, il sera possible de modifier et (ou) de remplacer divers postes descriptifs selon les priorités changeantes des utilisateurs de données sans pour autant perturber les séries chronologiques essentielles sur l'emploi et le chômage.

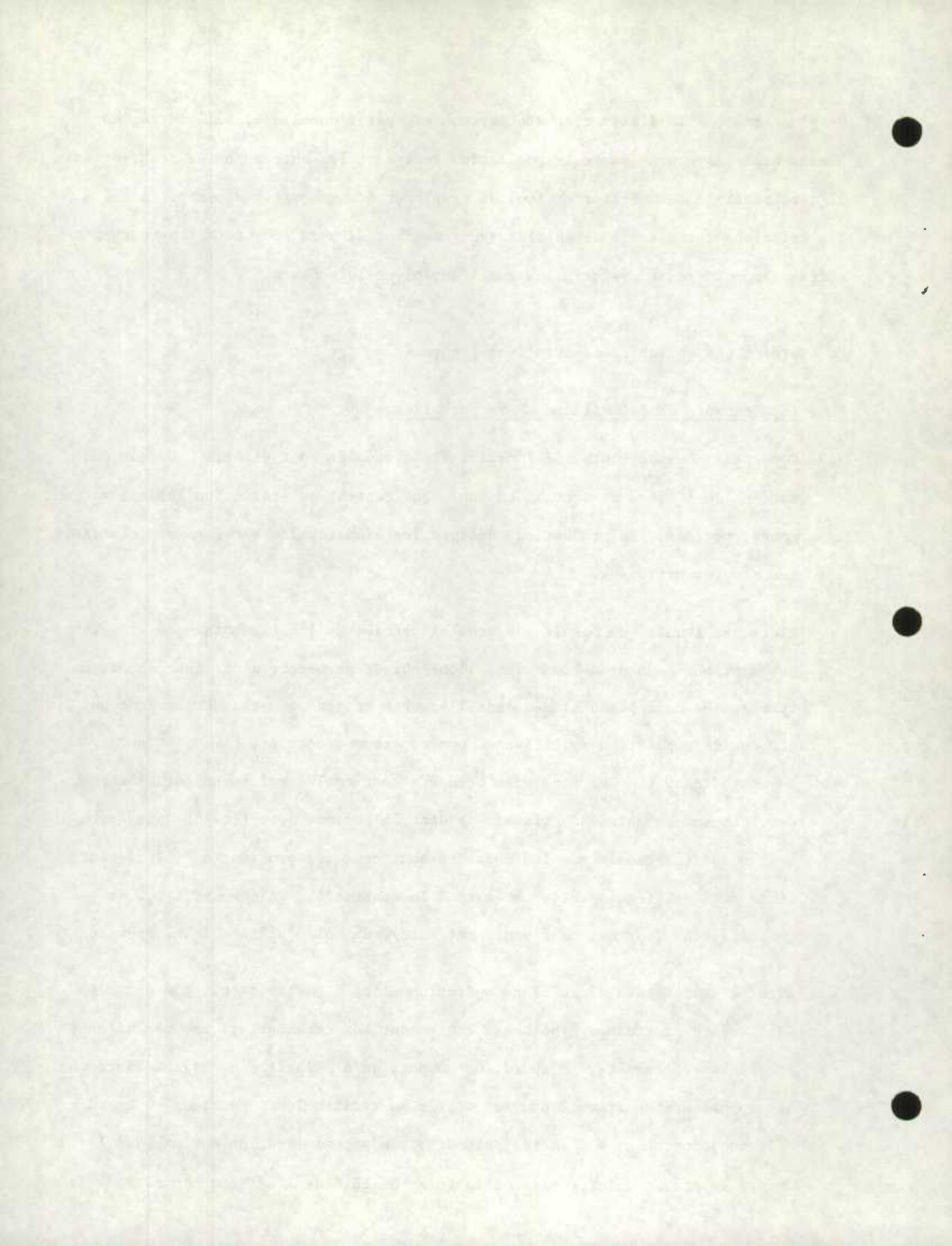
La liste de ces variables descriptives figure à la page 24.

Théorie, concepts et définitions opérationnelles:

(i) Concepts: Les concepts de l'emploi et du chômage sont établis à partir du concept de l'offre de travail en tant que facteur de production calculé sur une courte période. La production désigne les biens et les services compris dans les comptes nationaux.

Alors que l'unité de mesure logique et précise de l'offre totale de travail est exprimée en heures-hommes (si l'on peut se permettre d'utiliser encore ce terme), les concepts utilisés dans l'enquête exigent que chaque personne qui compose la population soit classée comme personne occupée, comme chômeur ou comme inactif. Les personnes occupées sont celles qui fournissent leurs services sur le marché du travail pendant la période de référence sans égard à la quantité, tandis que les chômeurs sont ceux qui prouvent qu'ils offrent leurs services (également sans égard à la quantité). En dernier lieu, les inactifs sont ceux qui ne fournissent activement ni n'offrent leurs services.

Avant d'établir des définitions opérationnelles à partir de ces concepts, il faut avancer certaines hypothèses concernant les caractéristiques des marchés étudiés par l'enquête. D'abord, on suppose qu'il s'agit d'un marché libre où les apporteurs de travail peuvent offrir ou retirer leurs services eu égard à la conjoncture et à d'autres facteurs. En second lieu, on suppose qu'il existe un manque d'information à la fois du côté de l'offre et du côté de la



demande de travail; en d'autres termes, les employeurs ne connaissent pas l'identité ni les compétences des employés éventuels et les personnes qui s'offrent sur le marché du travail ignorent l'identité des employeurs éventuels et les conditions d'emploi qu'elles peuvent obtenir.

(ii) Définitions:

Personnes occupées: Voici la définition de l'emploi découlant du concept exposé ci-dessus concernant la portion utilisée de l'offre de travail:

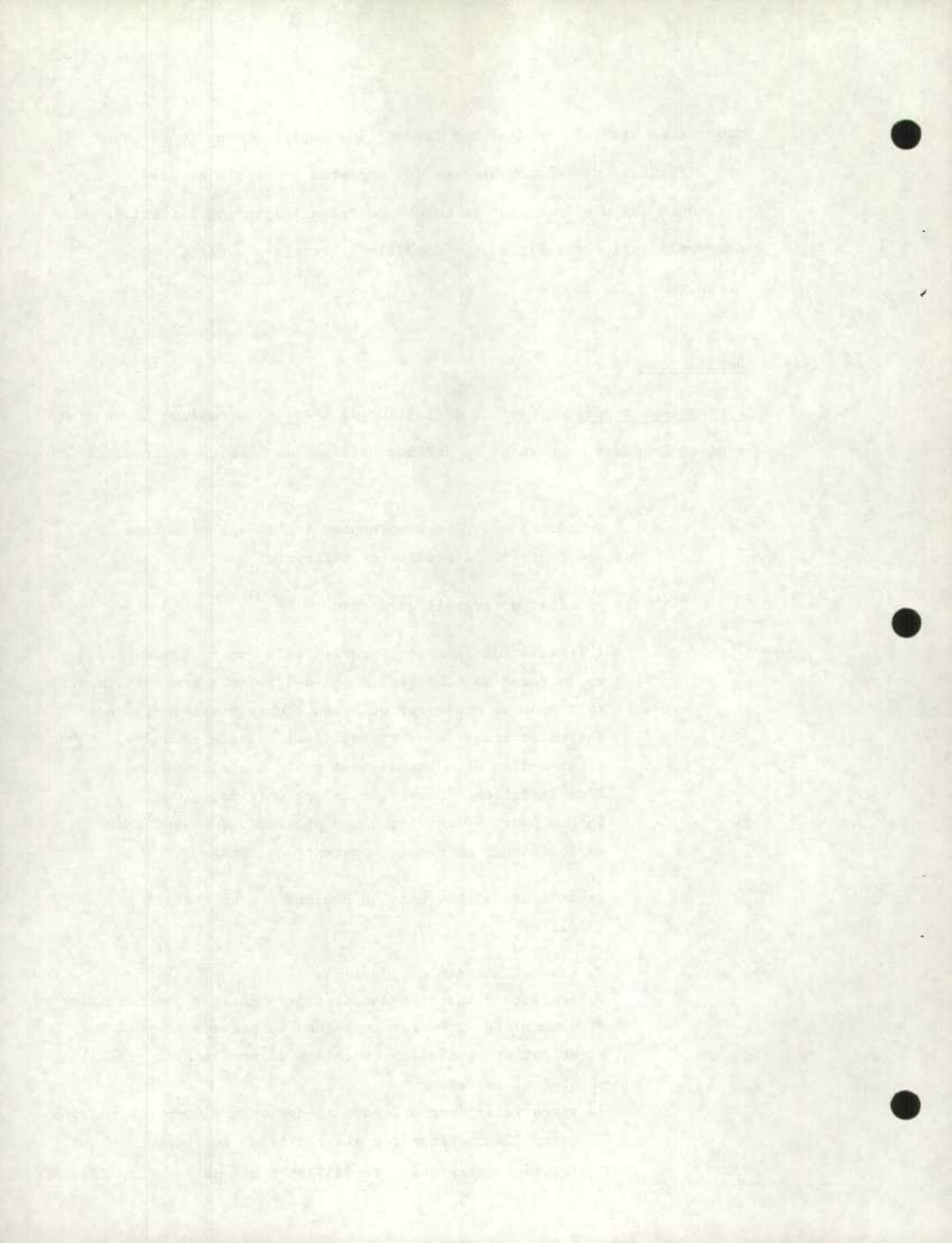
Les personnes occupées comprennent toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

a) ont fait un travail quelconque:

("Travail" désigne tout travail fait contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, c'est-à-dire tout travail rémunéré fait pour un employeur ou à son propre compte. Il peut également s'agir d'un travail familial non rémunéré, c'est-à-dire d'un travail qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau pour l'exercice d'une profession, possédés ou exploités par un membre apparenté du ménage.)

b) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail parce qu'elles:

- étaient malades ou invalides
- avaient des responsabilités personnelles ou familiales
- en ont été empêchées en raison du mauvais temps
- en ont été empêchées en raison de conflits du travail
- étaient en vacances
- autre raison non précisée ci-dessus (ne comprend pas les travailleurs rémunérés mis à pied et les personnes qui devaient commencer à travailler à une date future déterminée).



Chômeurs: Le concept du chômage désignant la portion inutilisée de l'offre de travail et étant donné les hypothèses concernant la nature du marché du travail, la définition opérationnelle du chômage est fondée principalement sur la recherche d'emploi, car celle-ci est censée être le moyen de pallier le manque d'information et, ainsi, dégager le marché, et peut être mesurée objectivement dans le temps au moyen d'une enquête auprès des ménages.

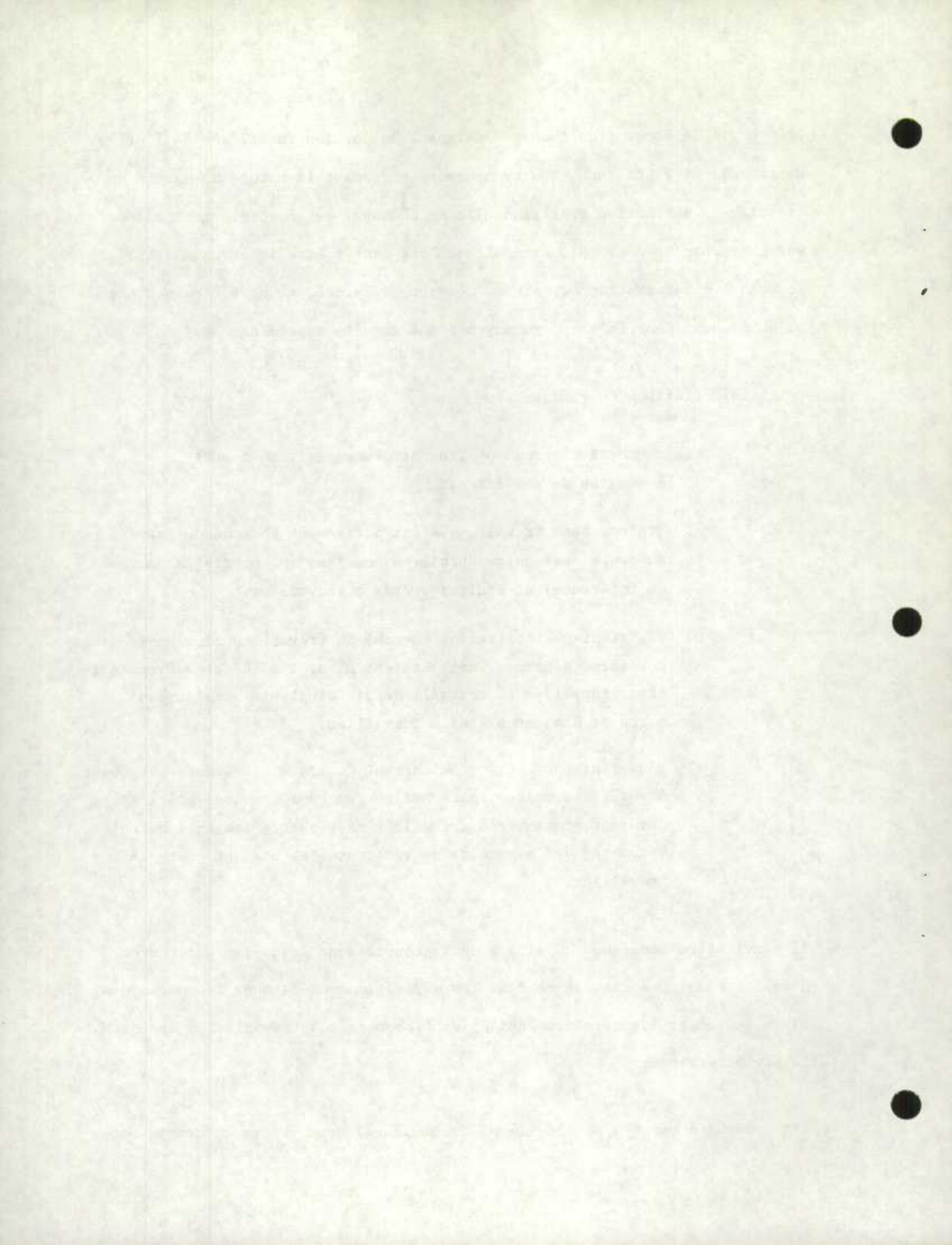
Voici la définition du chômage:

Les chômeurs comprennent les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- a) étaient sans travail, avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (y compris la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler.
- b) n'avaient pas activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines, mais étaient mises à pied (et prévoyaient être rappelées au travail) depuis vingt-six semaines ou moins et étaient prêtes à travailler.
- c) n'avaient pas activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines, mais avaient un emploi auquel elles devaient commencer à travailler dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence, et étaient prêtes à travailler.

Il convient de remarquer qu'il y a deux groupes pour lesquels la recherche d'emploi n'est pas nécessaire dans les définitions ci-dessus: les personnes mises à pied et les personnes qui doivent commencer à travailler à une date future déterminée.

Les personnes mises à pied (jusqu'à 26 semaines) sont prises en compte parce

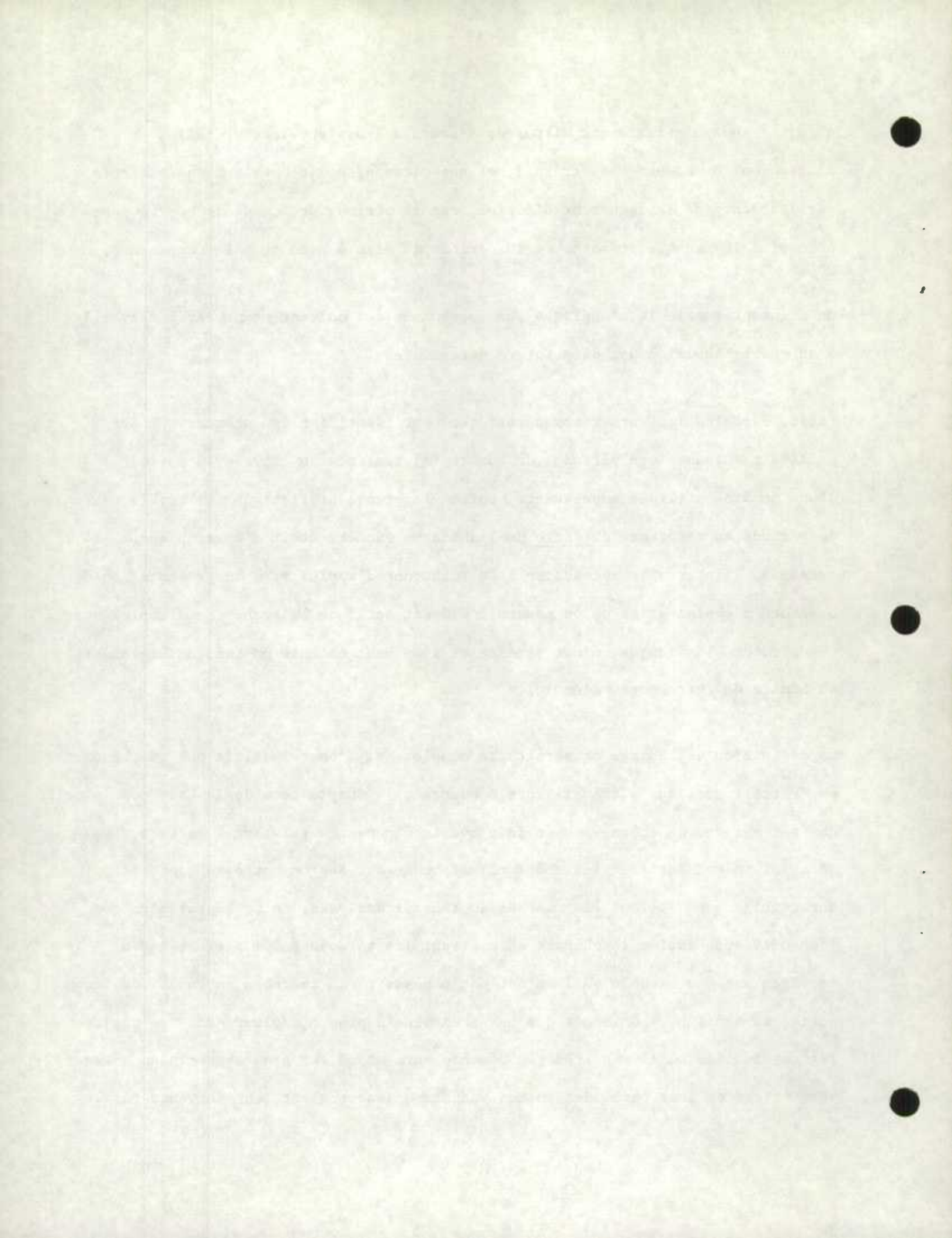


qu'elles sont manifestement disposées à fournir leurs services, qu'elles s'attendent à retourner au travail, et que cette disposition n'est pas obstruée par l'absence de la recherche d'emploi, car la période prévue de recherche peut être plus longue que le reste de la période de mise à pied ou s'en rapprocher.

Un argument semblable s'applique aux personnes qui doivent commencer à travailler à un nouvel emploi à une date future déterminée.

Enfin, certains lecteurs remarqueront que pour identifier les chômeurs, l'EPA utilise maintenant une période de quatre (4) semaines au lieu de la période d'une semaine utilisée auparavant. Outre la preuve statistique qui révèle que la période de référence de facto de l'ancienne enquête était d'environ quatre (4) semaines, l'intervalle nécessaire à la recherche d'emploi et à la présentation de demandes d'emploi exige qu'on mesure l'élément actif de la recherche d'emploi sur une période plus longue qu'une semaine si l'on veut obtenir un indicateur valable du nombre de chercheurs d'emploi.

La définition du chômage ne serait pas complète si l'on ne parlait pas du phénomène du "retrait cyclique" (travailleurs découragés). Compte tenu de la base conceptuelle des estimations du chômage et du fait que la dépendance relative à la recherche d'emploi pour identifier les chômeurs est basée sur des hypothèses concernant les caractéristiques de tous les marchés du travail analysés, on peut prétendre que l'enquête sous-estime le chômage en omettant les personnes qui offrent leurs services sur des marchés où il n'est pas nécessaire de chercher un emploi de façon active ou continue. On croit que ce phénomène a plus d'ampleur dans les petites régions isolées où il y a très peu d'employeurs et où les gens sont mis au courant, sans effort de leur part, des postes vacants qui pourraient leur convenir par le

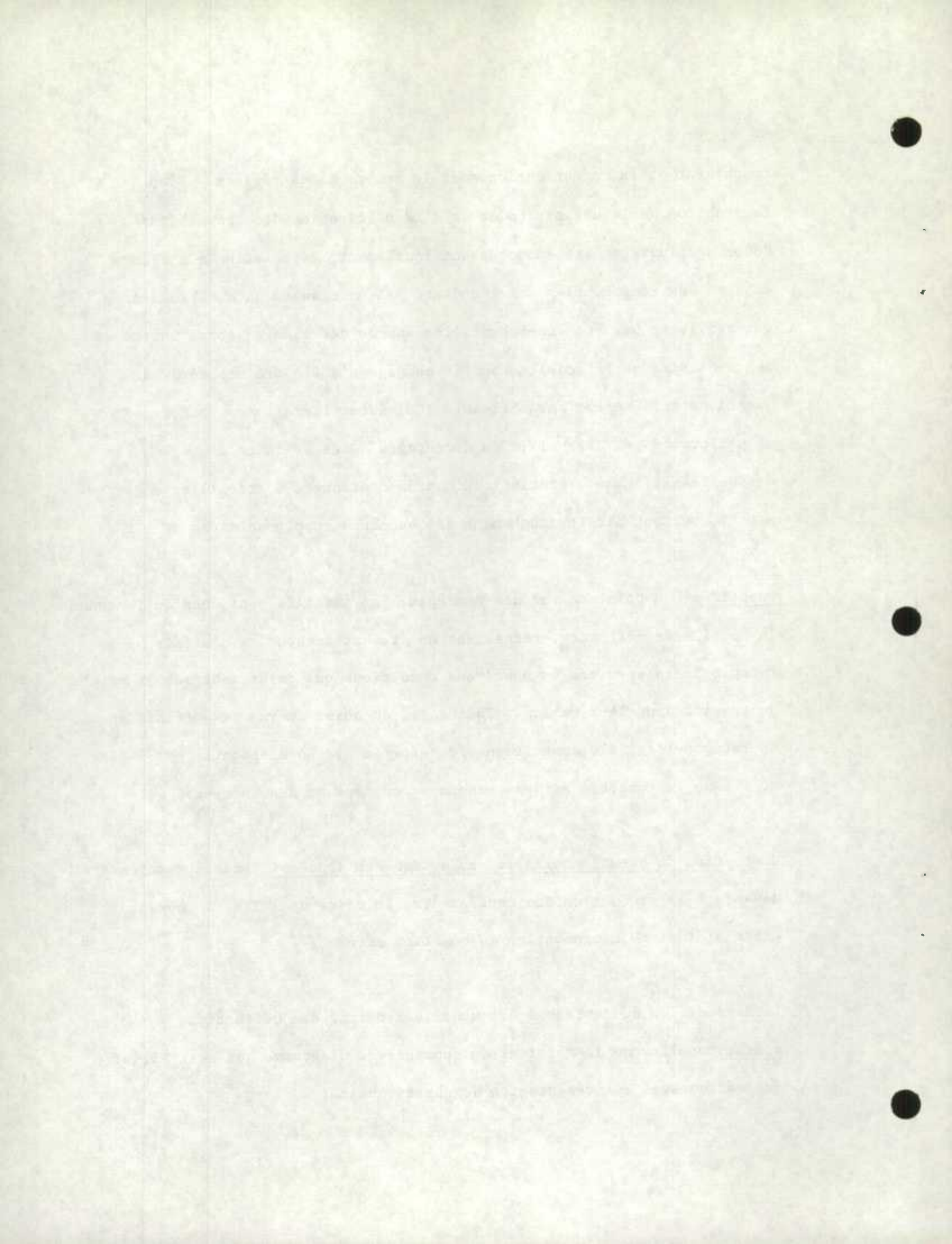


truchement de la communication sociale propre à ces régions. Bien que le problème de la définition et de l'identification des travailleurs découragés puisse être énoncé assez facilement, la solution a toujours échappé aux responsables des enquêtes. Il en résulte qu'aucun des pays qui utilisent une enquête-échantillon auprès des ménages comme source de ses statistiques officielles sur le chômage n'a élaboré une série de questions entièrement satisfaisante qui identifierait avec exactitude et uniformité les "travailleurs découragés" dans le cadre d'une enquête mensuelle nationale. Statistique Canada continuera à travailler à cet aspect, surtout par le truchement des enquêtes supplémentaires de l'EPA.

Inactifs: Du point de vue des concepts, les inactifs sont ceux qui, pendant la semaine de référence, refusaient ou étaient incapables d'offrir ou de fournir leurs services eu égard aux conditions qui existaient sur le marché du travail dans leur région. Toutefois, du point de vue des définitions opérationnelles, ils constituent le reste de la population, c'est-à-dire qu'ils ne font partie ni des personnes occupées ni des chômeurs.

Conception du questionnaire et production des données: Pour apprécier davantage la production des données dans le cadre de l'EPA, il serait utile d'étudier la conception du questionnaire.

La disposition du contenu a été établie à partir des définitions opérationnelles de l'emploi et du chômage; le diagramme qui suit illustre schématiquement la présentation du questionnaire:



QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE

FORMULE 05

10 EST-CE QUE ...A FAIT UN TRAVAIL QUELCONQUE LA SEMAINE DERNIÈRE?

Oui Non



30 LA SEMAINE DERNIÈRE ...AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI AUQUEL IL (ELLE) N'A PAS TRAVAILLÉ?

Oui Non



50 ...A-T-IL (ELLE) DÉJÀ TRAVAILLÉ?

Oui Non



57 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, QUI'A FAIT... POUR SE TROUVER DU TRAVAIL?

70 DESCRIPTION DE L'EMPLOI OU DE L'ENTREPRISE (activité principale)

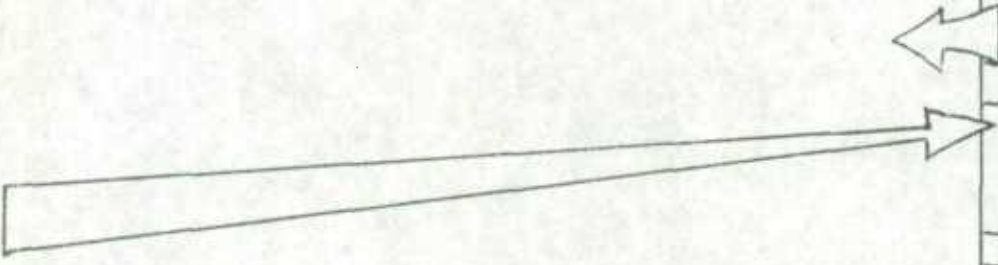
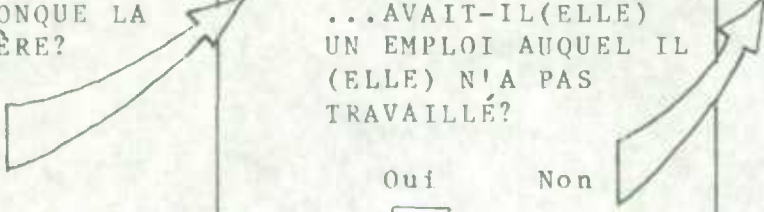
64 ACTIVITÉ SCOLAIRE

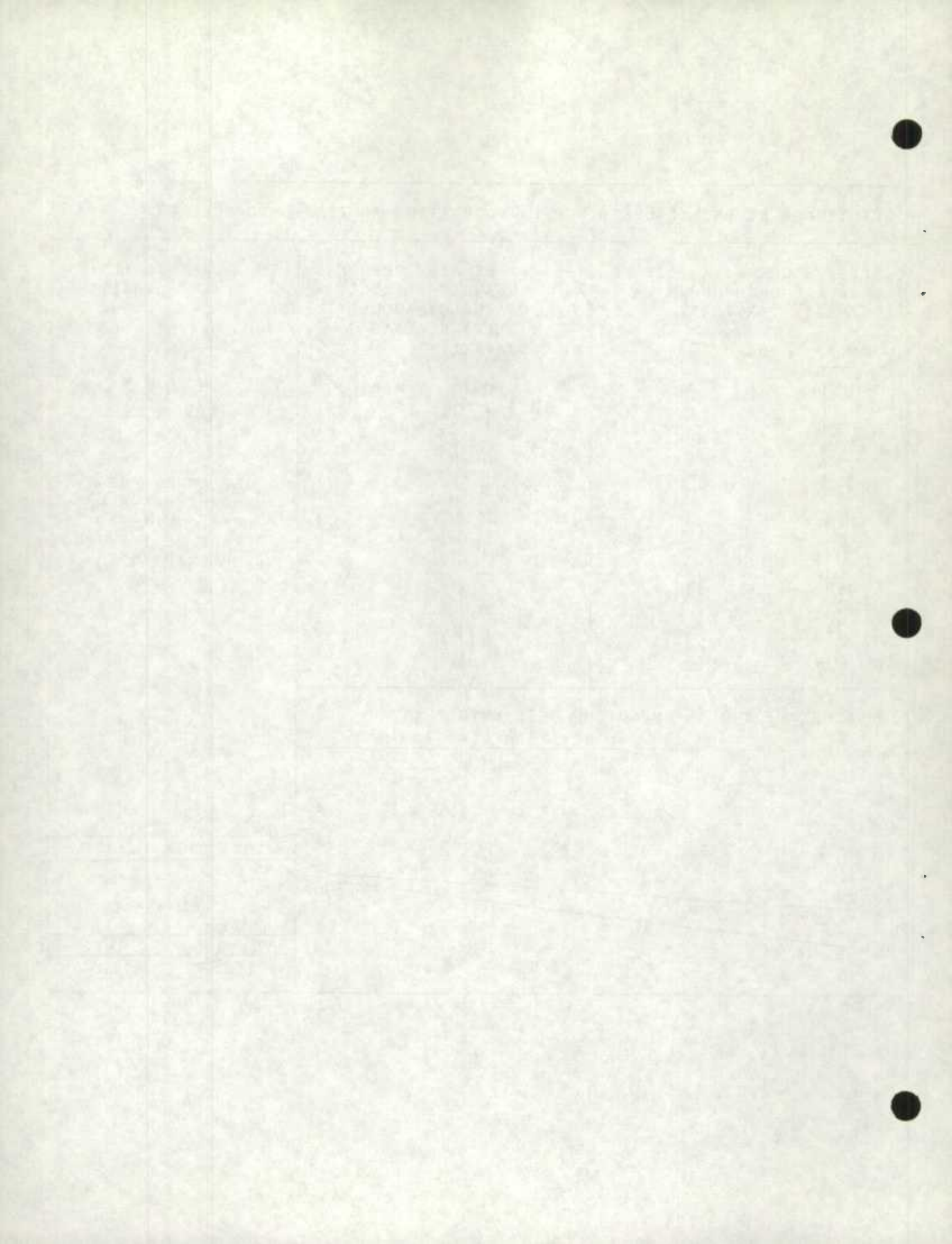
80

76

90

FIN

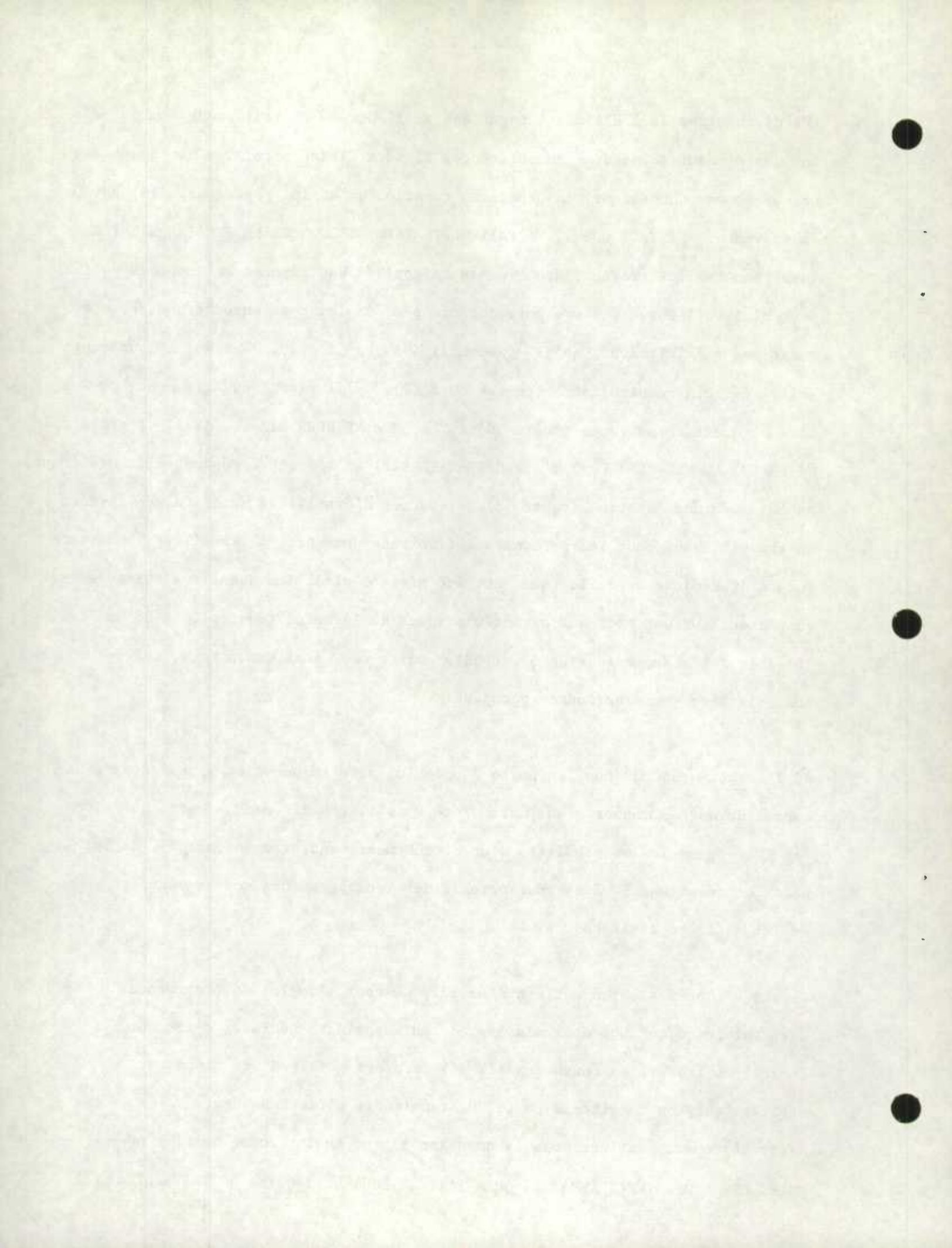




Les définitions de l'EPA mentionnent que si l'enquêté travaille une heure ou plus pendant la semaine de référence, il sera classé parmi les personnes occupées; par conséquent, la première question qu'on lui pose (poste 10) est la suivante: "EST-CE QUE ... A FAIT UN TRAVAIL QUELCONQUE LA SEMAINE DERNIÈRE (sans compter les travaux autour de la maison)?" . Une réponse affirmative suffit pour classer l'enquêté comme personne occupée; on lui pose ensuite une série de questions sur le travail qu'il a accompli (postes 11 à 20, 71 à 76) et sur toute activité scolaire simultanée (postes 80 à 82). S'il répond négativement, on lui pose la question suivante (poste 30): "LA SEMAINE DERNIÈRE ... AVAIT-IL (ELLE) UN EMPLOI AUQUEL IL (ELLE) N'A PAS TRAVAILLÉ?". Si l'enquêté répond affirmativement, on lui pose une question (poste 33) qui permet d'établir le motif de son absence du travail; sauf pour les personnes qui doivent commencer à travailler à une date future déterminée et celles qui ont été mises à pied, les questions suivantes se rapportent surtout soit aux caractéristiques de l'emploi (postes 34 à 36 et 71 à 76), soit à l'absence (postes 37 et 38). Outre ces deux exceptions, ces personnes sont classées comme personnes occupées.

Si l'enquêté répond "non" au poste 30, on lui pose la question 31 concernant un emploi devant commencer à une date future; s'il répond "non" à cette question (ce qui épuise les possibilités d'un attachement concret à un emploi), on lui pose les questions 50 à 54 pour obtenir des renseignements sur son dernier emploi (s'il en avait un).

Tous les enquêtés qui n'ont pas d'emploi, ou dont l'emploi doit commencer à une date future ou qui ont été mis à pied sont appelés à déclarer s'ils ont cherché du travail au cours des six (6) derniers mois. S'ils répondent négativement, on remplit le poste 70, tandis que s'ils répondent affirmativement, on leur pose la question 57 qui se lit comme suit: "AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES QU'A FAIT... POUR SE TROUVER DU TRAVAIL?".



Les postes 58 à 62 permettent aux personnes qui ont cherché activement un emploi au cours des 4 dernières semaines de fournir des renseignements sur cette activité. Dans certains cas, ces postes sont suivis d'une autre question qui sert à établir la raison pour laquelle l'enquêté n'a pas cherché activement du travail au cours de la semaine de référence (poste 63) et, dans tous les cas, on demande aux enquêtés s'ils étaient prêts à travailler (poste 64).

On demande à ceux qui ont cherché du travail au cours des 6 derniers mois, mais non au cours des 4 dernières semaines ("oui" au poste 56 et "rien" au poste 57) pourquoi ils ont cessé d'en chercher (poste 63) et s'ils étaient prêts à travailler pendant la semaine de référence (poste 64).

Sans égard au cheminement des questions, tous les enquêtés doivent répondre à la question 80 sur l'activité scolaire ainsi qu'aux questions 81 et 82, si elles s'appliquent.

Grâce à cette façon bien structurée de poser les questions, on peut obtenir de chaque enquêté un grand nombre de renseignements courants et chronologiques sans l'obliger à répondre à plus d'une fraction des 43 questions de la formule.

Le tableau qui suit présente, sous forme très condensée, la gamme des données disponibles pour chacune des catégories de la population active et pour toutes les personnes visées par l'enquête. Il ne montre pas toutes les données produites par l'enquête, car les limites réelles du contenu ne peuvent être mesurées qu'en tenant compte de tous les recoupements possibles.

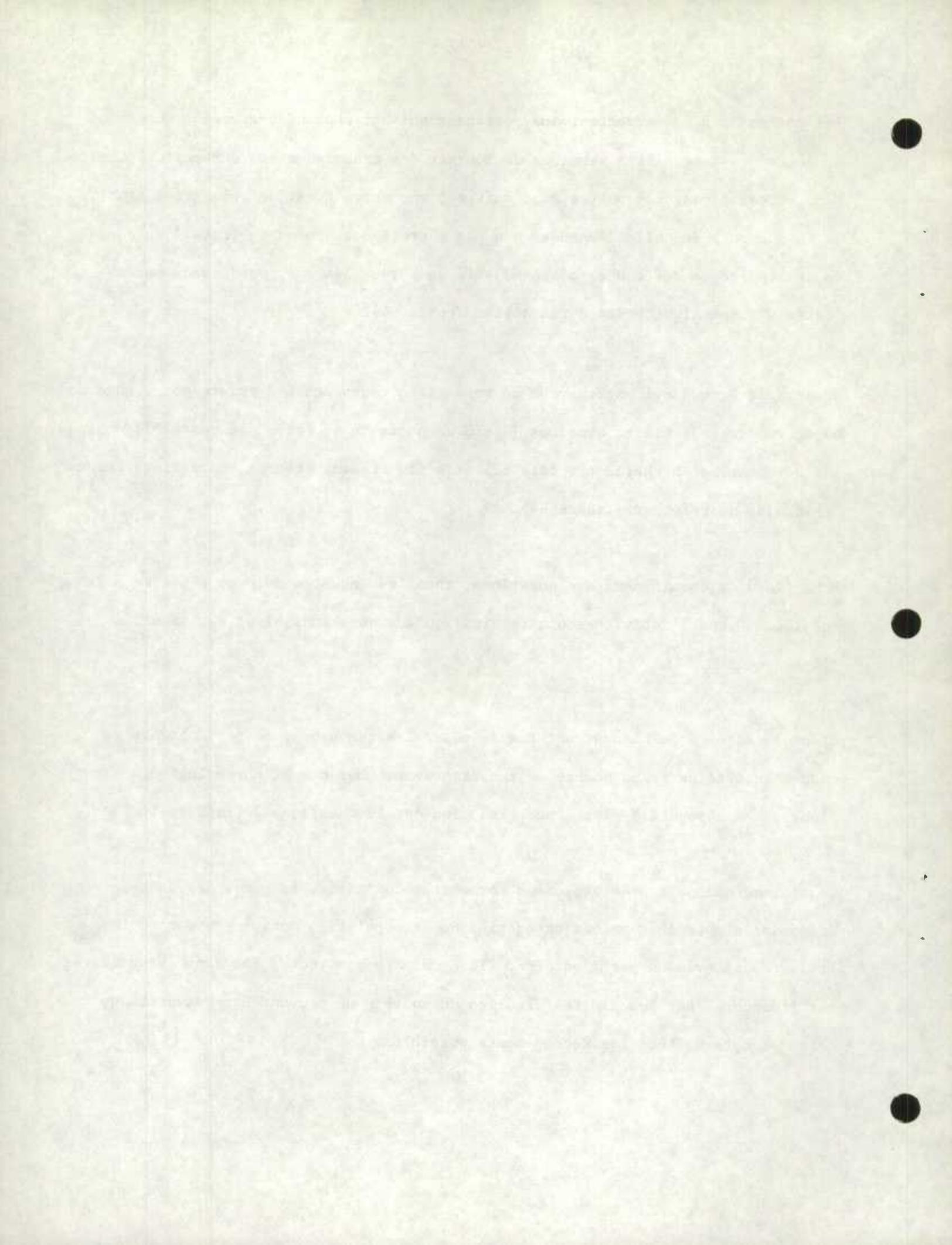


Table des matières

Catégorie	Données recueillies
-----------	---------------------

TOUTES LES PERSONNES
SANS EGARD À L'ÂGE

(Au moyen du dossier du ménage)

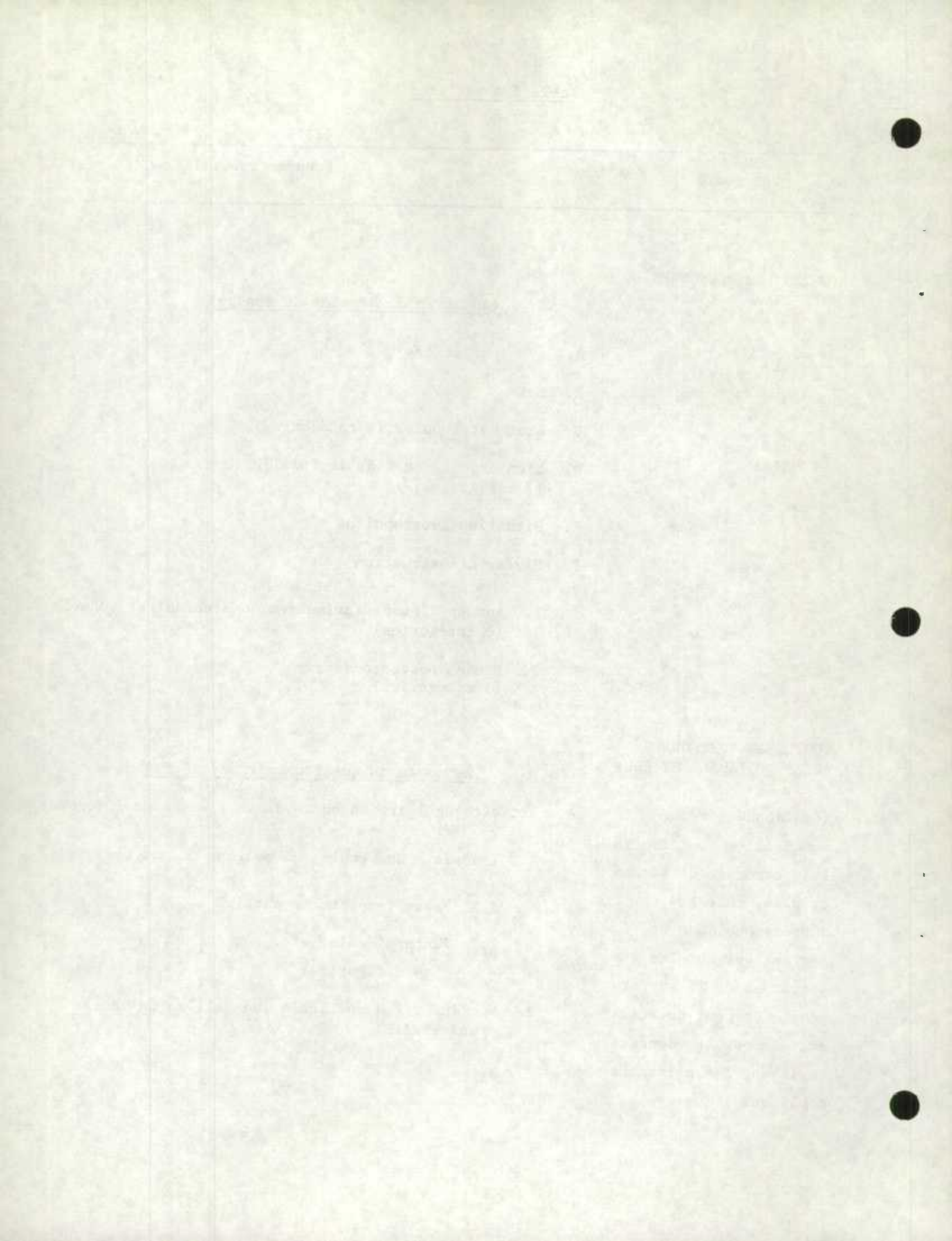
- A. Age (par années)
- B. Sexe
- C. État matrimonial (4 catégories)
- D. Lien avec le chef de la famille économique (7 catégories)
- E. Situation géographique
- F. Niveau d'instruction
 - 1. Années d'études primaires ou secondaires achevées (6 catégories)
 - 2. Études postsecondaires (3 catégories)

TOUTES LES PERSONNES
AGEES DE 14 ANS ET PLUS

(Au moyen du questionnaire de l'EPA)

(Les données sont recueillies pour toutes les personnes de 14 ans et plus, mais les données publiées ne portent que sur les personnes de 15 ans et plus. On peut obtenir sur demande les données englobant les personnes de 14 ans.)

- A. Activité scolaire au cours de la semaine de référence:
 - 1. Inscrit à une école, un collège ou une université.
 - 1.1 Plein temps/temps partiel
 - 1.2 Genre d'école, etc. (4 catégories)
 - 2. Non inscrit à une école, un collège ou une université.



Catégorie

Données recueillies

POPULATION ACTIVE

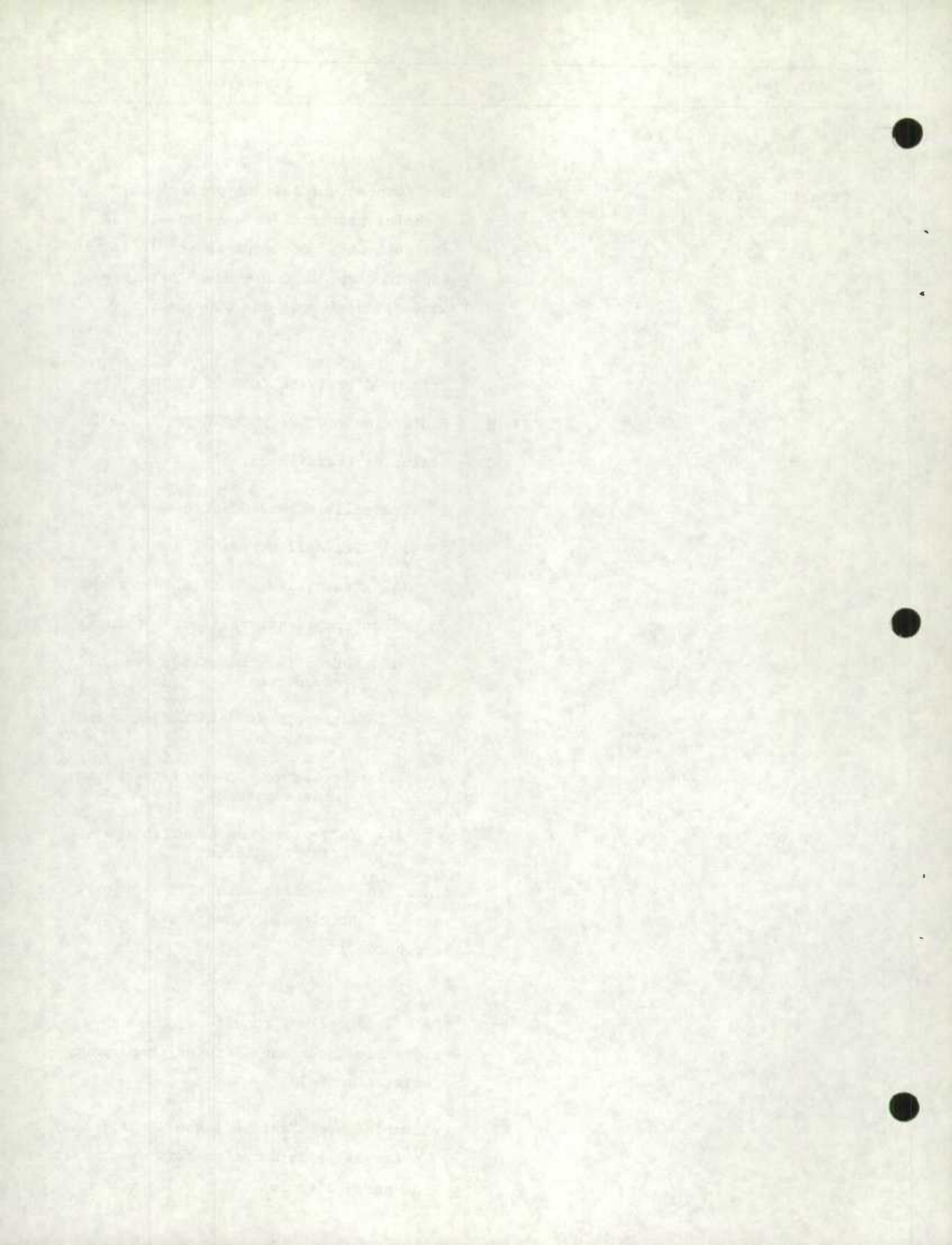
Les données qui suivent portent sur l'emploi principal actuel dans le cas des personnes occupées et sur le dernier emploi occupé au cours des 5 dernières années dans le cas des chômeurs.

- A. Branche d'activité (CAÉ DE 1970)
- B. Profession ((CCDP) RECENSEMENT DE 1971)
- C. Statut de travailleur
 - 1. Travaillait pour d'autres
 - 1.1 Travailleur rémunéré
 - 1.2 Travailleur familial non rémunéré
 - 2. A son compte (travailleur autonome)
 - 2.1 Entreprise constituée avec aide rémunérée
 - 2.2 Entreprise constituée sans aide rémunérée
 - 2.3 Entreprise non constituée avec aide rémunérée
 - 2.4 Entreprise non constituée sans aide rémunérée

(Aux fins de publication, les groupes 2.1 et 2.2 sont classés comme travailleurs rémunérés.)

- D. Date à laquelle l'enquête a commencé à travailler pour son (dernier) employeur (mois et année)

- combiné avec "date à laquelle il (elle) a travaillé la dernière fois" pour calculer la durée d'emploi.



Catégorie

Données recueillies

PERSONNES OCCUPÉES:

a) Travaillait

- A. Plus d'un emploi au cours de la semaine de référence
 - 1.1 En raison d'un changement d'employeur
 - 1.2 Pour une raison autre qu'un changement d'employeur
 - 1.3 Statut de travailleur dans l'emploi secondaire

- B.1 Heures travaillées au cours de la semaine de référence
 - 1.1 Emploi principal
 - 1.2 Autre(s) emploi(s)

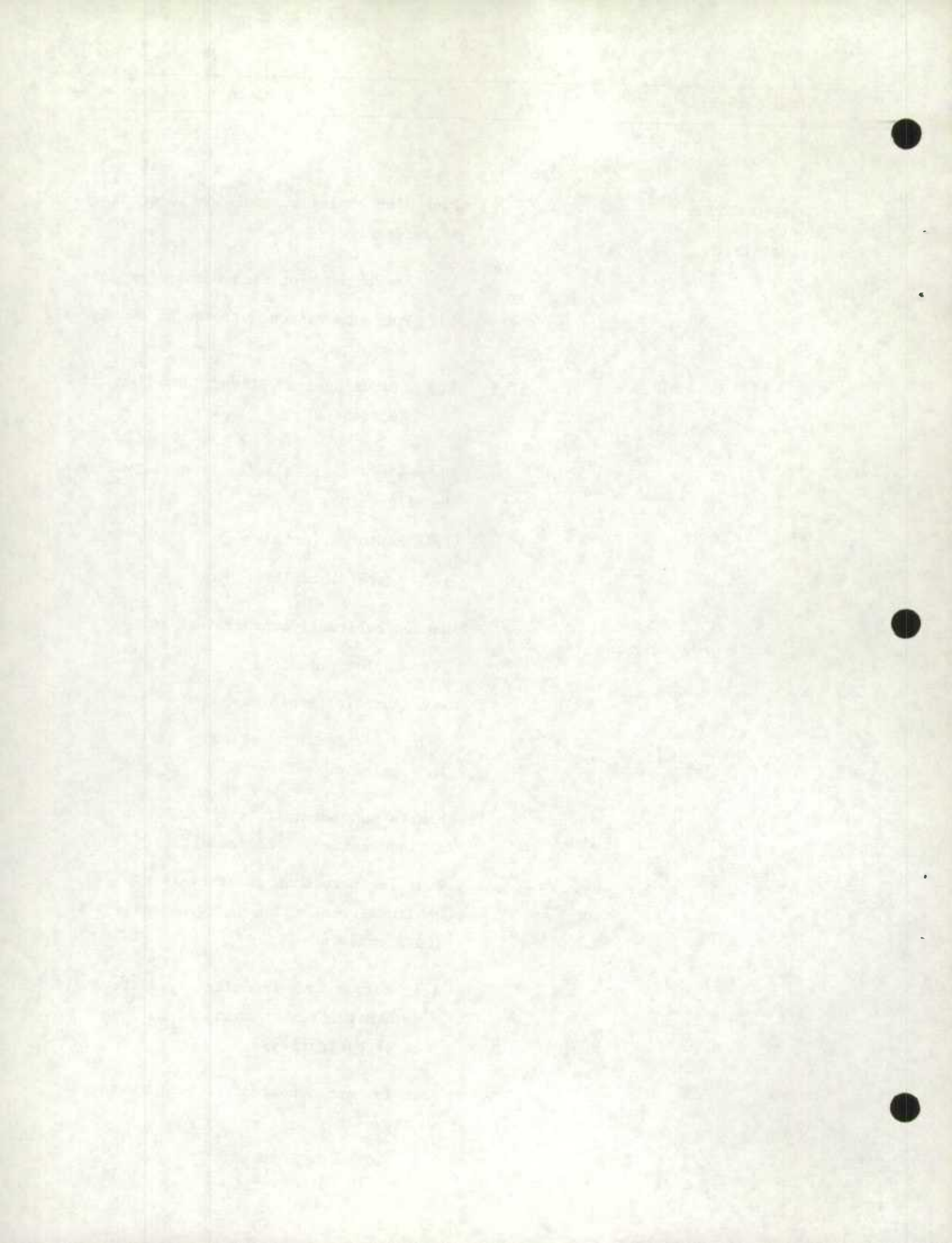
- 2 Heures habituellement travaillées
 - 2.1 Emploi principal
 - 2.2 Autre(s) emploi(s)

- 3 Heures d'absence ou de congé au cours de la semaine de référence

- 4 Heures supplémentaires travaillées au cours de la semaine de référence

- C.1 Pour les personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures à tous leurs emplois
 - 1.1 Raison pour laquelle elles travaillent habituellement moins de 30 heures (7 catégories)

 - 2 Pour les personnes qui se sont absentes du travail
 - 2.1 Raison de l'absence (10 catégories)

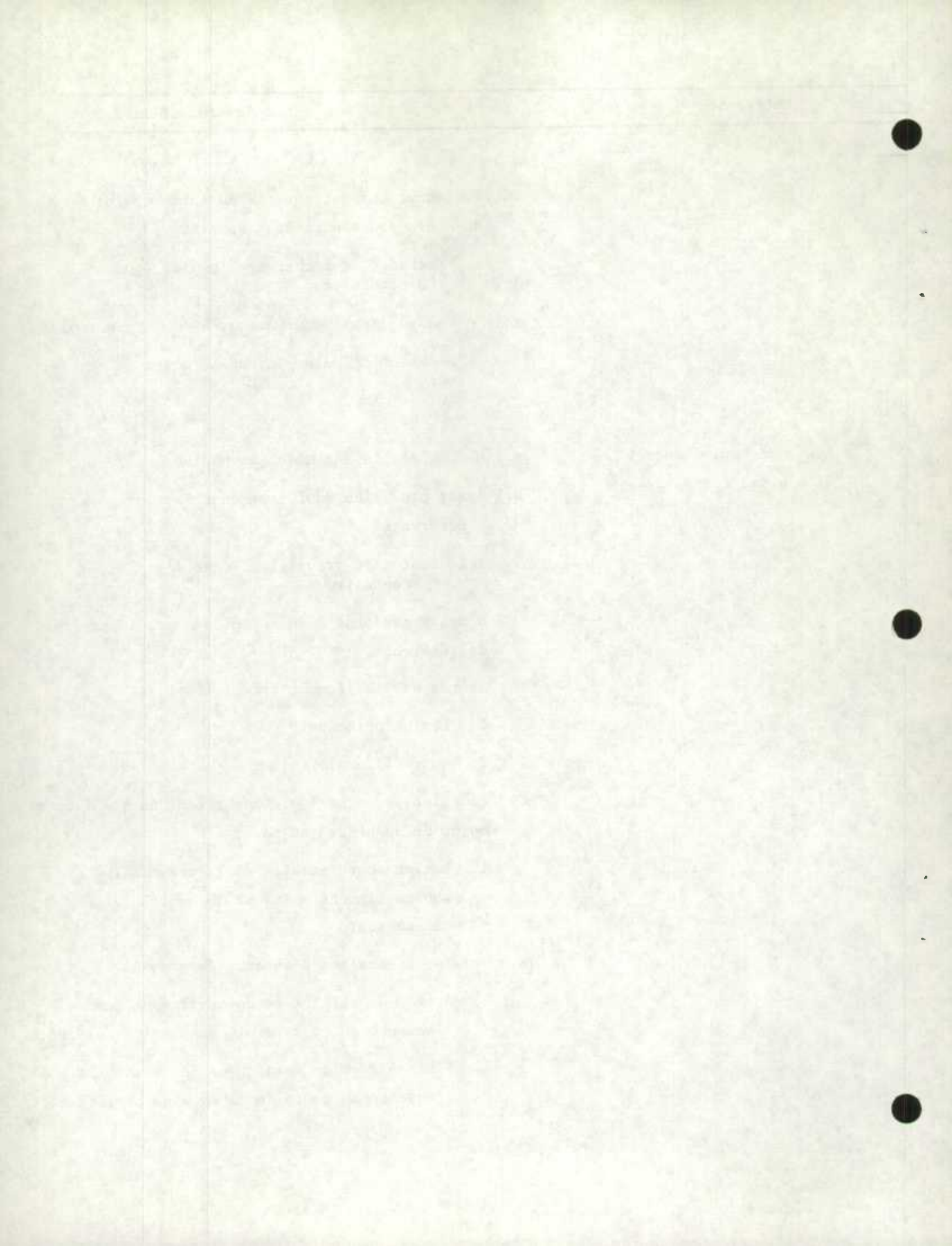


Catégorie

Données recueillies

- D. Personnes qui ont cherché un autre emploi au cours des 4 dernières semaines
 - 1. Méthodes de recherche d'emploi (jusqu'à 3 catégories)
- E.1 A changé d'employeur au cours du dernier mois
 - 2 N'a pas changé d'employeur au cours du dernier mois

- b) Avait un emploi auquel il n'a pas travaillé
 - A. Raison de l'absence (8 catégories)
 - B.1 Avait plus d'un emploi pendant la semaine de référence
 - 1.1 Statut de travailleur dans l'emploi secondaire
 - 2 N'avait pas plus d'un emploi pendant la semaine de référence
 - C. Heures habituellement travaillées
 - 1. Emploi principal
 - 2. Autre(s) emploi(s)
 - D. Pour les personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures au total
 - 1. Raison pour laquelle elles travaillent habituellement moins de 30 heures (7 catégories)
 - E. Nombre de semaines d'absence du travail
 - 1. A reçu un salaire ou un traitement pour l'absence au cours de la semaine de référence
 - 2. N'a pas reçu de salaire ou de traitement pour l'absence au cours de la semaine de référence



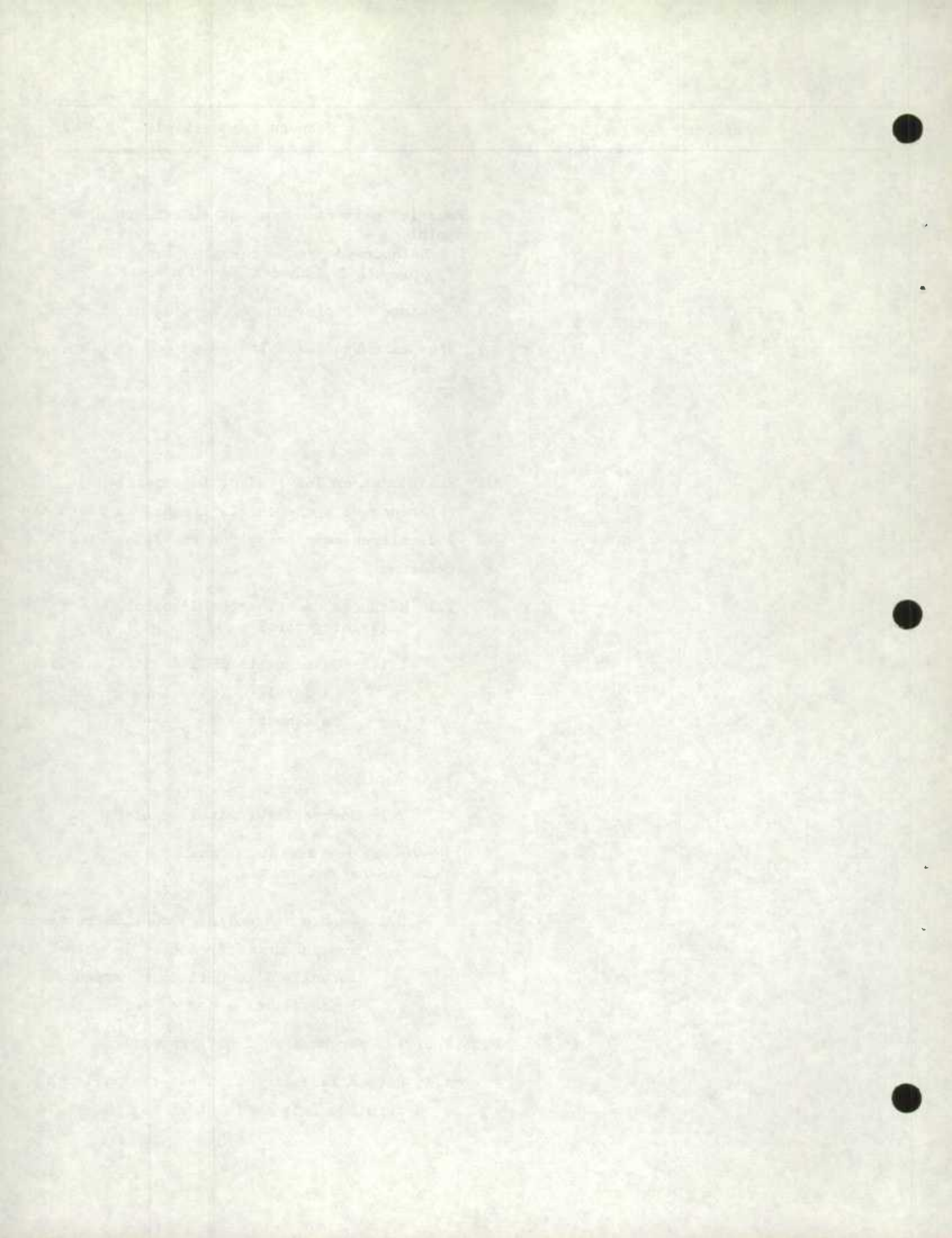
Catégorie

Données recueillies

- F. Pour les personnes qui ont cherché un nouvel emploi
 - 1. Méthodes de recherche d'emploi (jusqu'à 3 méthodes enregistrées)
- G.1 A changé d'employeur au cours du dernier mois
 - 2 N'a pas changé d'employeur au cours du dernier mois

CHÔMEURS

- A.1 Était sans emploi pendant la semaine de référence et a cherché du travail au cours des 4 dernières semaines y compris la semaine de référence
 - 1.1 Méthodes de recherche d'emploi (9 catégories)
 - 1.1.1 Quand cette méthode a été utilisée la dernière fois (il y a combien de semaines)
 - 2 Mise à pied
 - 2.1 Nombre de semaines de mise à pied
 - 3 Nouvel emploi devant commencer à une date future déterminée
 - 3.1 Nombre de semaines écoulées entre la semaine de référence et la date à laquelle l'enquête doit commencer à travailler à son emploi
- B.1 Pour les personnes qui ont travaillé
 - 1.1 Date à laquelle elles ont travaillé la dernière fois (mois et année)



Catégorie

Données recueillies

1.1.1 Si elles ont travaillé au cours des 5 dernières années

(i) Heures habituelles travaillées par semaine au dernier emploi

(ii) Raison principale pour laquelle elles ont quitté cet emploi (9 catégories)

2 Nombre de semaines de chômage

C. Nombre d'heures hebdomadaires de travail désirées

D. Pour les personnes qui n'ont pas cherché de travail au cours de la semaine de référence

1. Raison (10 catégories)

E. Activité exercée immédiatement avant de commencer à chercher du travail (4 catégories)

F.1 Cherche un emploi d'une durée de 6 mois ou moins (cherche un emploi temporaire ou permanent)

2 Cherche un emploi d'une durée de plus de 6 mois (cherche un emploi temporaire ou permanent)

G.1 Prêt à travailler pendant la semaine de référence

2 Pour les personnes qui n'étaient pas prêtes à travailler pendant la semaine de référence

2.1 Raison (5 catégories)

INACTIFS

A. Incapacité permanente de travailler (Oui/non)

B. Pour les personnes qui ont déjà travaillé

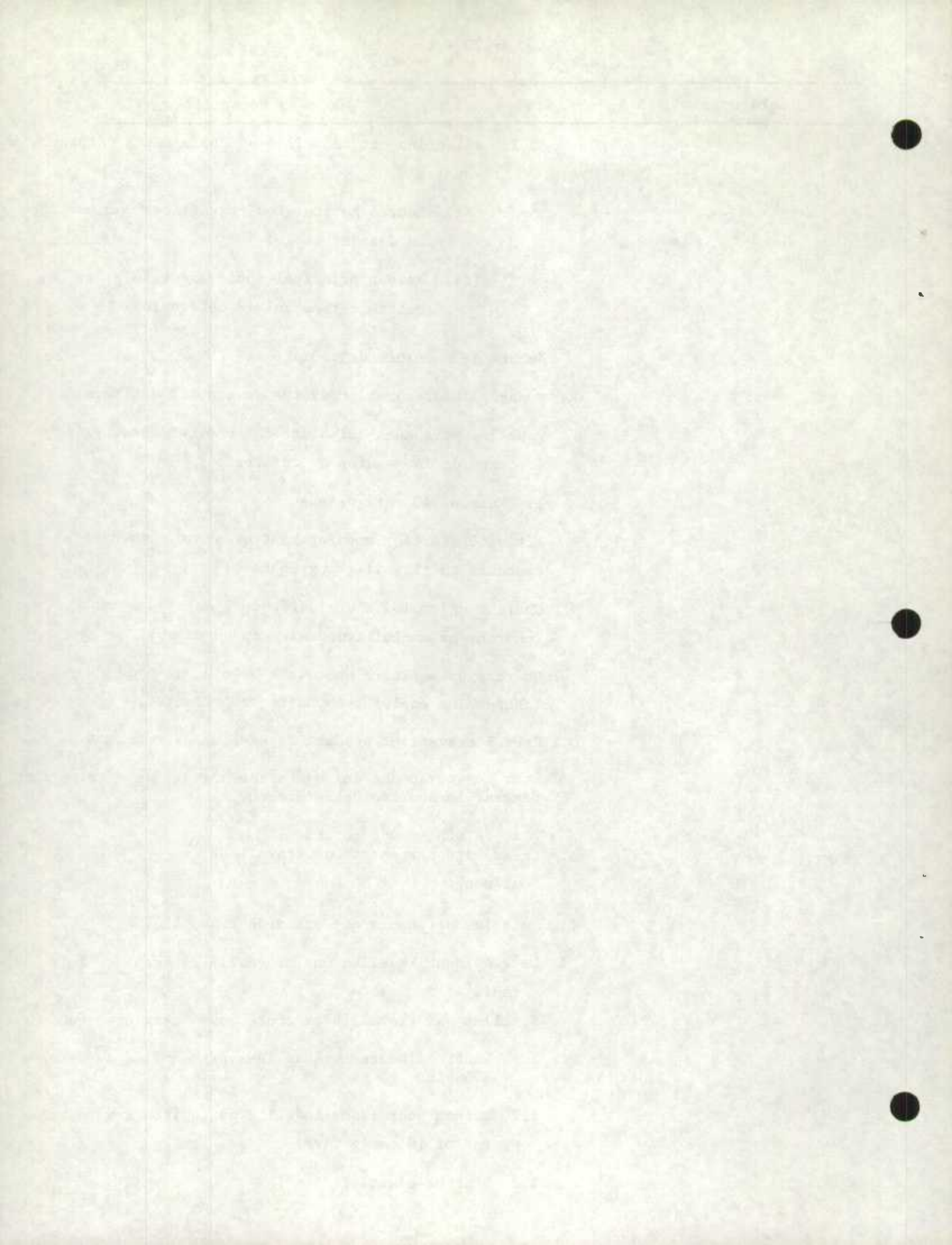
1 Date à laquelle elles ont travaillé la dernière fois (mois et année)

Si elles ont travaillé au cours des 5 dernières années

1.1 Nombre d'heures travaillées par semaine au dernier emploi

1.2 Raison pour laquelle elles ont quitté leur dernier emploi (9 catégories)

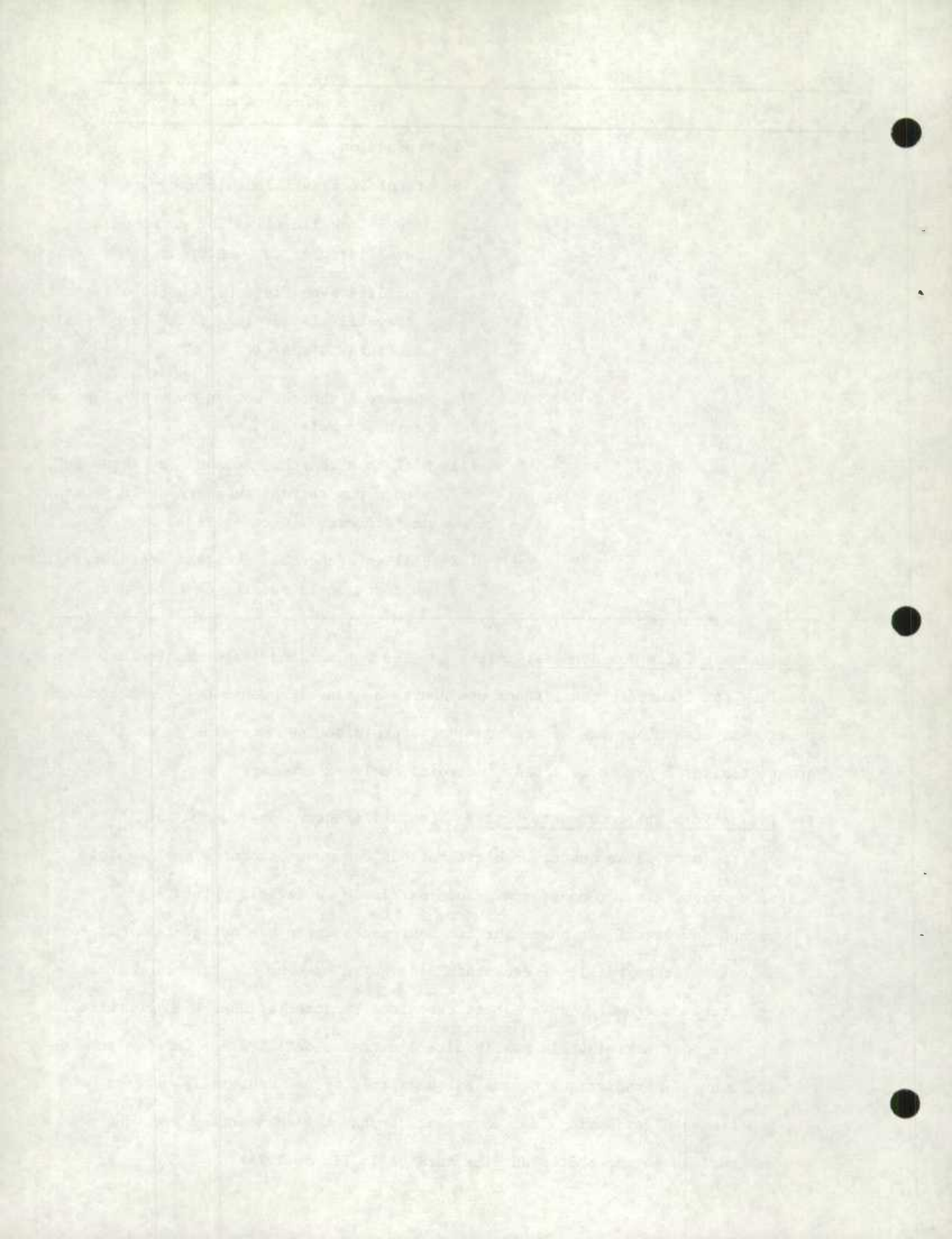
1.3 Branche d'activité



Catégorie	Données recueillies
	1.4 Profession
	1.5 Statut de travailleur (6 catégories)
	1.6 Date à laquelle elles ont commencé à travailler pour cet employeur (mois et année) - utilisé avec "date à laquelle elles ont travaillé la dernière fois" pour calculer la durée d'emploi
C.1	Si l'enquêté a cherché ou non du travail au cours des 6 derniers mois
	1.1 S'il en a cherché, raison pour laquelle il n'en a pas cherché au cours de la semaine de référence (10 catégories)
	1.2 S'il en a cherché, était-il prêt à travailler au cours de la semaine de référence.

Accroissement futur des données: Alors que les estimations transversales actuellement produites par l'enquête constituent une source de renseignements que les chercheurs et les analystes n'ont pas encore commencé à exploiter, encore plus de données seront établies à partir de l'EPA. En voici quelques exemples.

(i) Estimations des mouvements bruts: Les utilisateurs des données de l'EPA ont toujours dû se contenter d'estimations des mesures brutes de l'emploi, du chômage, etc., même si une grande partie de la théorie relative au marché du travail est basée sur les mouvements entre ces catégories. En raison de cette lacune réelle et constante dans notre système d'information concernant le marché du travail, on a ajouté certaines caractéristiques à la nouvelle enquête pour maximiser la possibilité d'extraire de l'EPA des données sur les mouvements. Statistique Canada est déjà très avancé dans l'élaboration de programmes d'estimations des mouvements bruts et l'on s'attend à ce que ces estimations soient prêtes au plus tard à la fin de 1976.

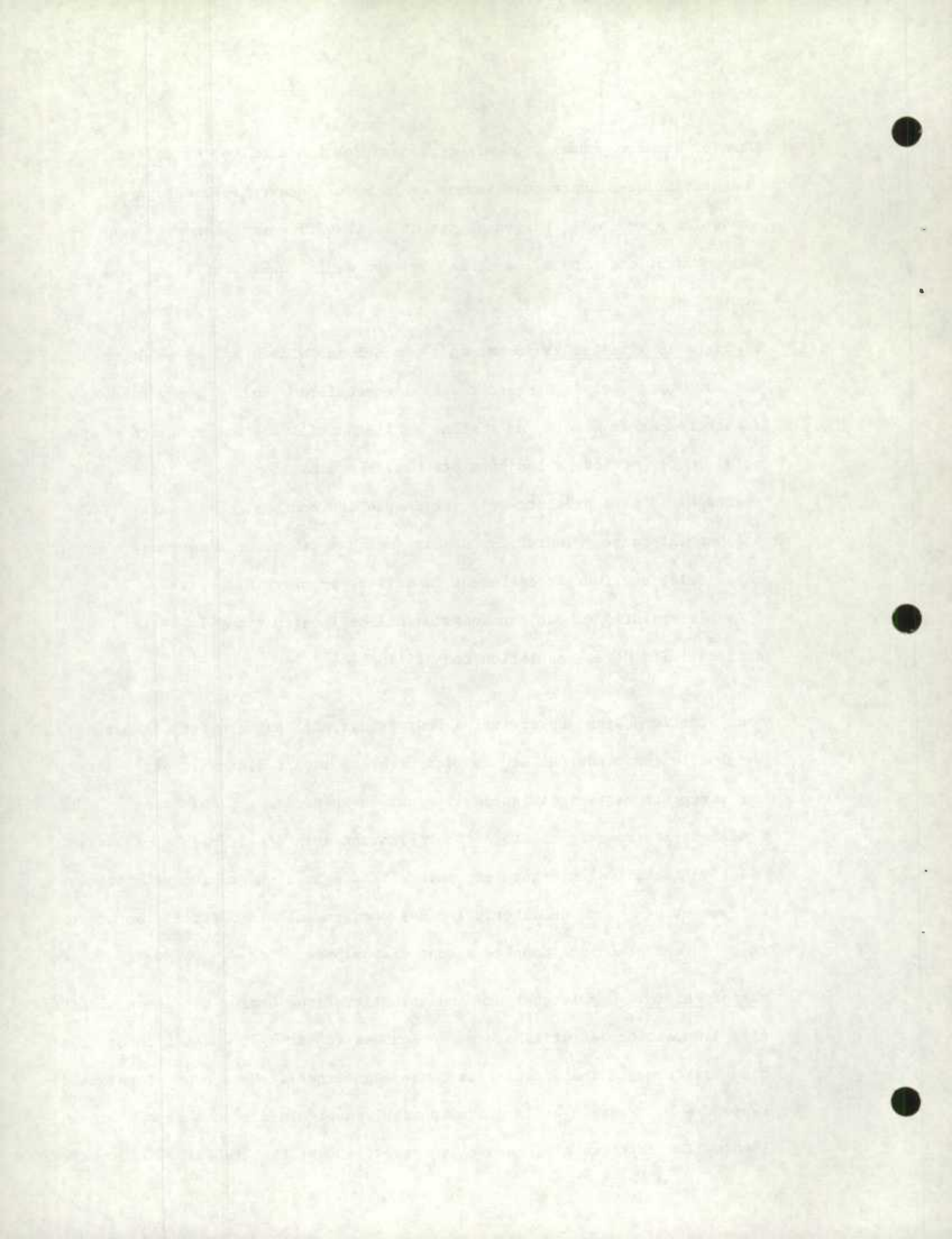


Dans un domaine connexe, on effectue des recherches en vue de calculer les statistiques du renouvellement de la main-d'oeuvre (embauchage et cessation d'emploi). Les résultats de ce travail seront annoncés dans les publications mensuelles de la Division de l'enquête sur la population active.

- (ii) Fichiers longitudinaux: Comme on l'a mentionné ailleurs dans ce document, les logements choisis demeurent dans l'échantillon pendant une période ininterrompue de 6 mois, un sixième de l'échantillon étant remplacé chaque mois. Cette méthode a toujours été utilisée dans l'enquête en raison des avantages qu'elle présente du point de vue des coûts et de la variabilité d'échantillonnage. Toutefois, depuis quelques temps, on s'aperçoit que cette caractéristique fournit également la matière première nécessaire à l'établissement d'un tableau longitudinal de la situation vis-à-vis de l'activité de la population échantillonnée.

Nous aimerions ainsi en arriver à fournir aux utilisateurs des estimations longitudinales pondérées et des microfichiers longitudinaux (c'est-à-dire des enregistrements individuels liés sur une période de 6 mois dont on retirera seulement les renseignements d'identification afin d'éviter la divulgation). C'est un travail d'envergure et, puisqu'il s'agit d'un domaine relativement nouveau et peu connu de la création des données, il est difficile de prévoir en ce moment quand ces données seront disponibles.

- (iii) Microfichiers: Depuis quelques années, Statistique Canada met des microfichiers à la disposition des utilisateurs de données (c'est-à-dire des fichiers d'enregistrements individuels sur bande magnétique). Nous nous proposons de reprendre la création et la diffusion des renseignements sous cette forme lorsque les critères de la nouvelle enquête auront été établis afin de maximiser

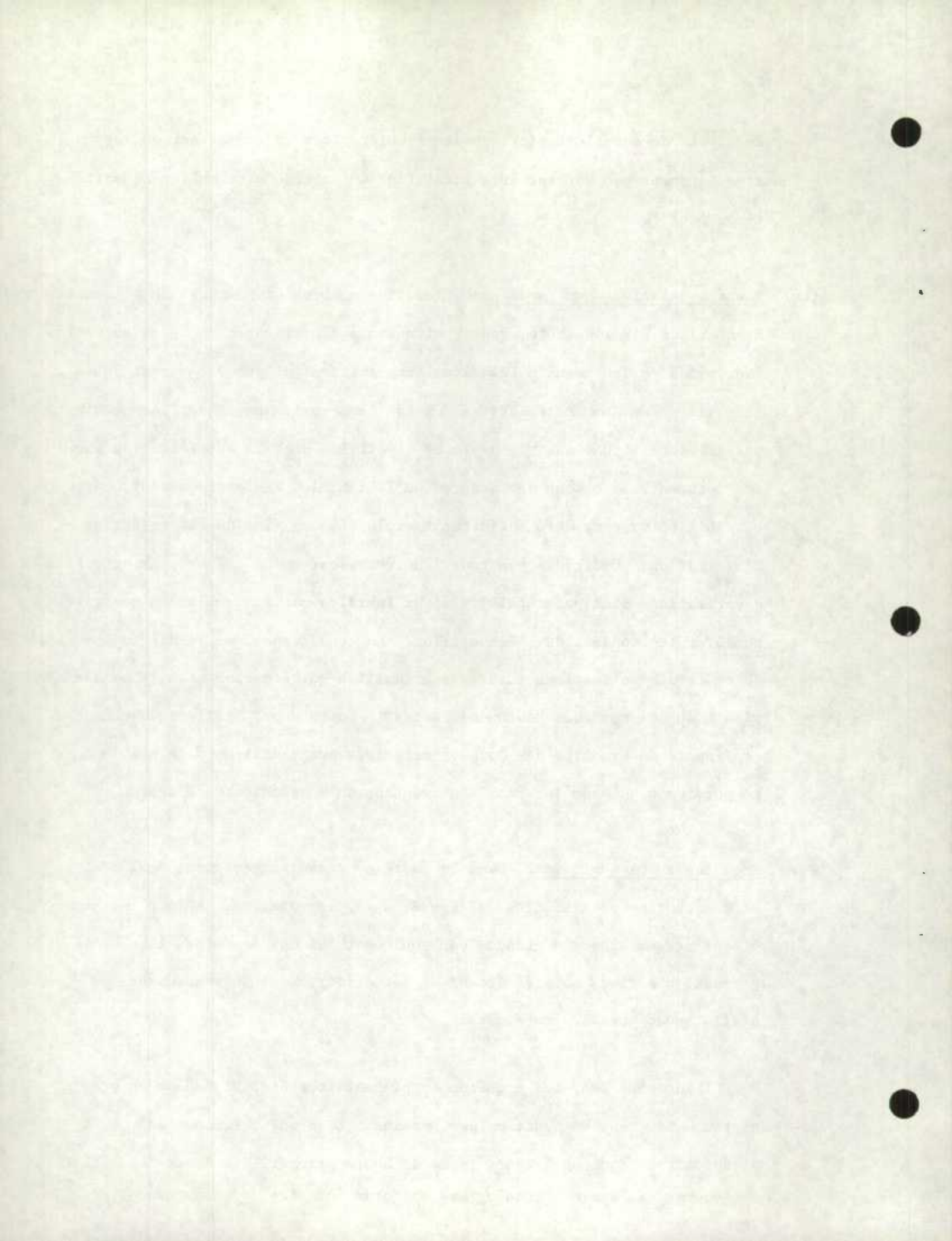


le niveau de détail statistique des fichiers tout en s'assurant qu'aucun renseignement pouvant servir à identifier un enquêté particulier ne soit rendu public.

- (iv) Données relatives aux familles: Tous les membres des ménages de l'échantillon étant visés par l'enquête, nous continuerons d'utiliser cette caractéristique pour produire les données relatives aux familles. L'enquête permet de recueillir des données relatives aux familles englobant toutes les combinaisons possibles de situations vis-à-vis de l'activité dont il est fait état sur les documents de chacun des membres de la famille. Malheureusement, cette possibilité ne peut être entièrement exploitée aux fins de la production d'estimations pondérées pour tout l'univers, car on ne dispose pas actuellement d'estimations distinctes relatives aux familles par lesquelles on pourrait pondérer les données de l'échantillon. En conséquence, on étudie la possibilité de créer des estimations totales des familles qui conviennent à la pondération ainsi que des méthodes "autopondérantes". Entretemps, Statistique Canada continuera de produire des données relatives aux familles, mais ces données ne porteront que sur les familles comptant un ou plusieurs chômeurs.

- (v) Enquêtes supplémentaires: Dans le cadre du récent remaniement de l'EPA, on a accru les possibilités des enquêtes supplémentaires. Cela permettra à Statistique Canada d'étendre non seulement les données mensuelles de la population active, mais également de recueillir un plus grand nombre de statistiques sociales en général.

Dans l'ancienne EPA, les enquêtes supplémentaires étaient menées en grande partie uniquement en fonction des besoins. Bien que cela convenait à la production de données à court terme de haute priorité, il était impossible de générer une série chronologique uniforme aux fins de comparaisons dans le temps.

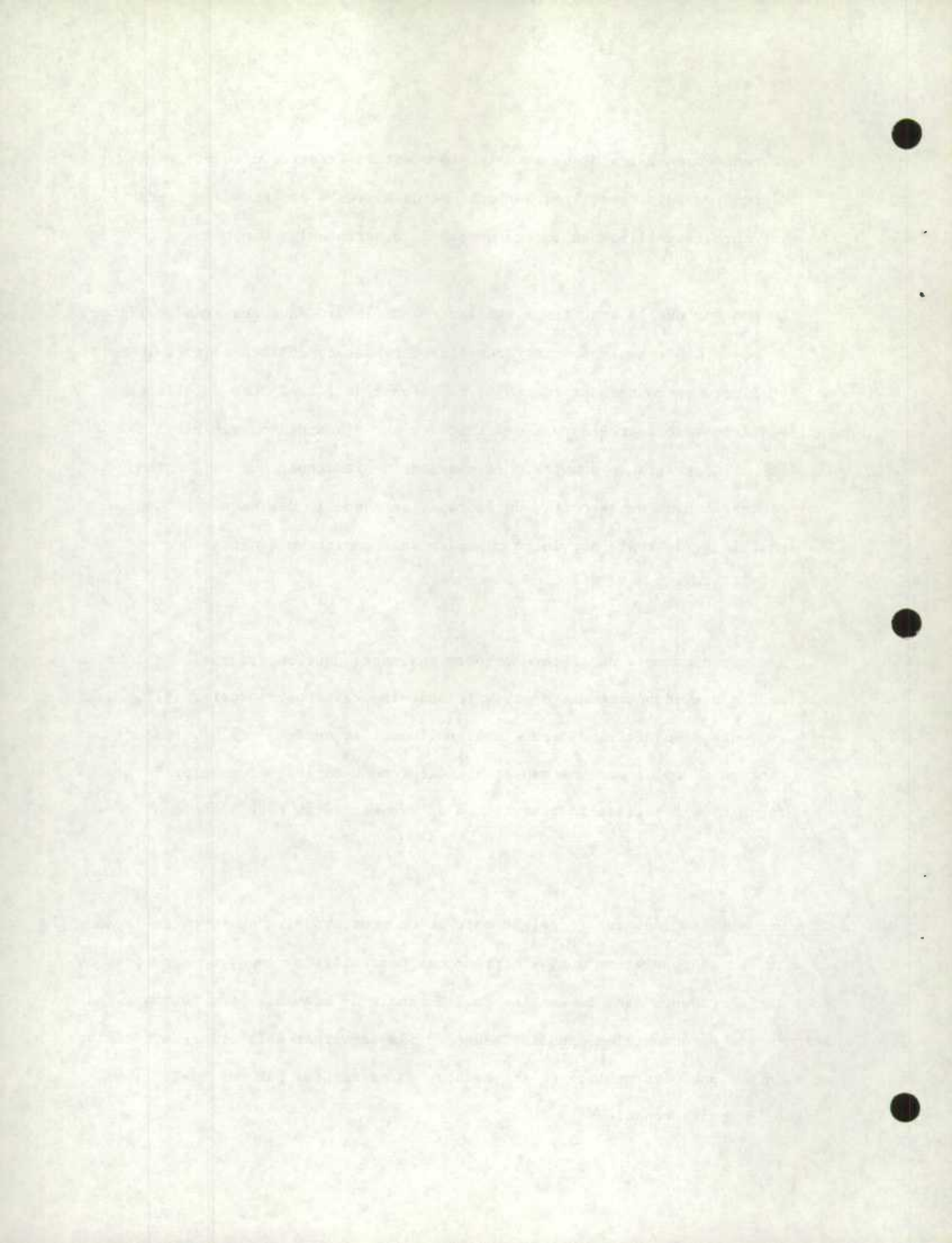


En conséquence, les plans actuels prévoient la création d'un programme d'enquêtes supplémentaires périodiques destinées à prolonger les renseignements recueillis par le truchement du questionnaire mensuel.

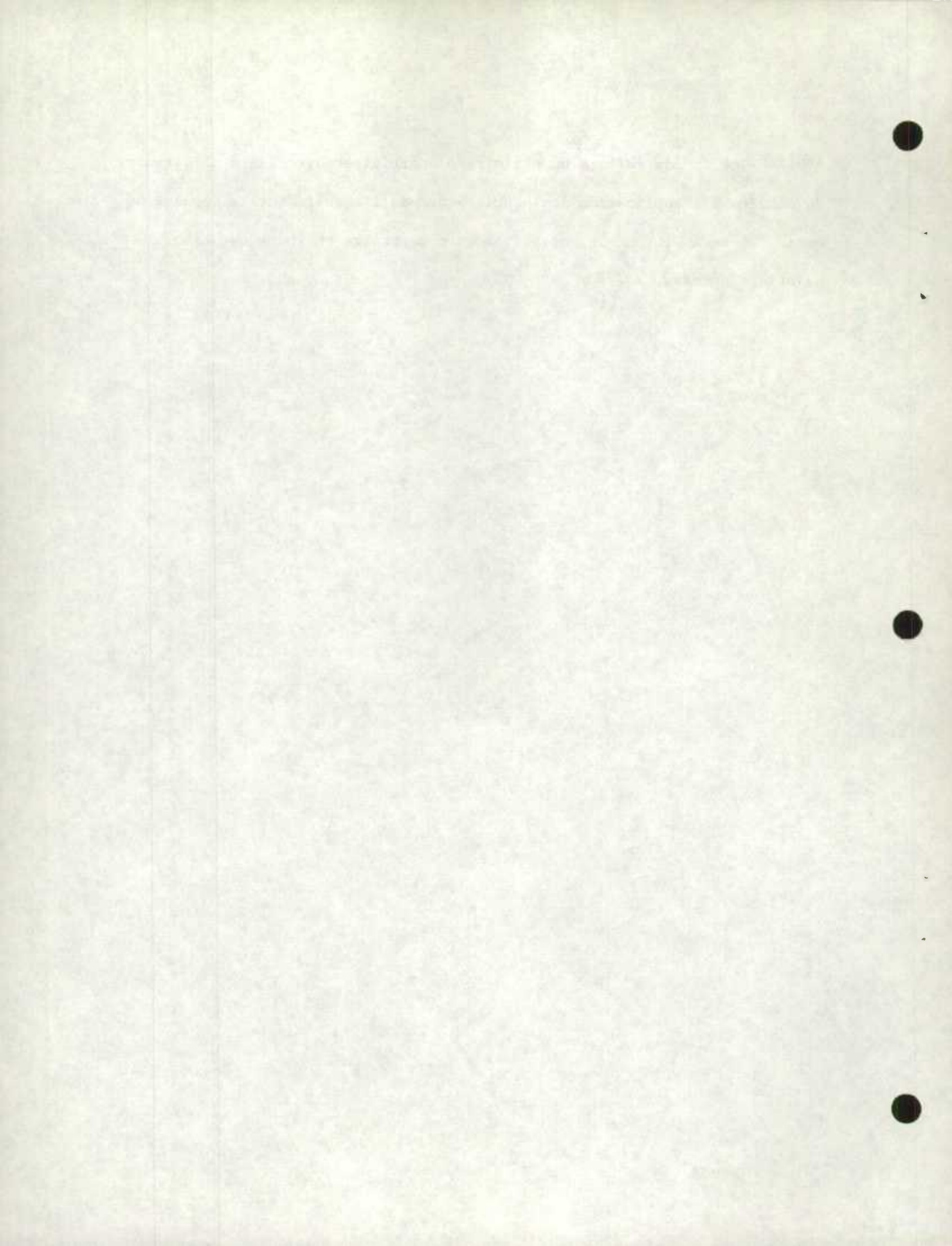
Le contenu de ces enquêtes a été largement élaboré dans ses grandes lignes au moyen des renseignements recueillis lors des consultations avec les utilisateurs concernant le projet de refonte de l'EPA. Les détails des enquêtes seront arrêtés par des tests et par d'autres consultations avec les utilisateurs de données. Il convient de remarquer que ce programme touchera moins de la moitié de la capacité annuelle des enquêtes supplémentaires, le reste servant à répondre aux besoins en statistiques sociales diverses.

A titre d'exemple du genre d'enquête envisagée pour ce programme, citons la mesure des comportements d'activité annuels prévue pour janvier 1977. Dans ce genre d'enquête, on mesure habituellement la durée d'emploi et de recherche d'emploi sur une année; nous tenterons en 1976 de mesurer de façon très détaillée la répartition de ces activités pour l'année civile.

Conclusion: Les nouveaux renseignements qu'on peut produire au moyen de la nouvelle enquête sur la population active offrent des possibilités d'analyse sans précédent pour les chercheurs dans le domaine de l'économie du travail. Ces nouveaux renseignements seront utiles dans la mesure où ils serviront à la prise de décisions au sein des pouvoirs publics et aux recherches effectuées par une vaste gamme d'établissements canadiens.

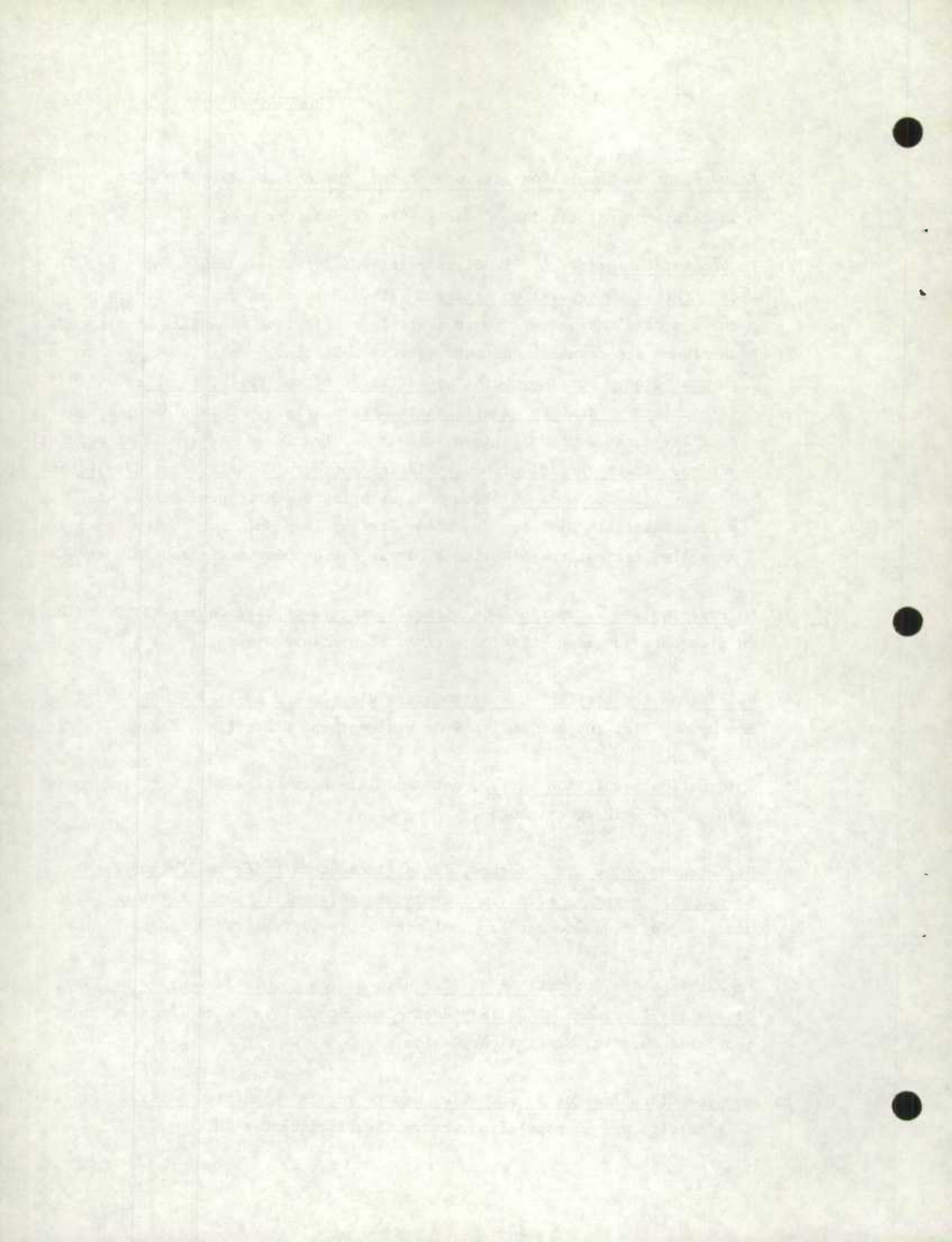


Statistique Canada se fera un plaisir de participer avec les utilisateurs de données à l'application des statistiques de l'enquête sur la population active et sera heureux de recevoir tout commentaire ou toute question au sujet des données.



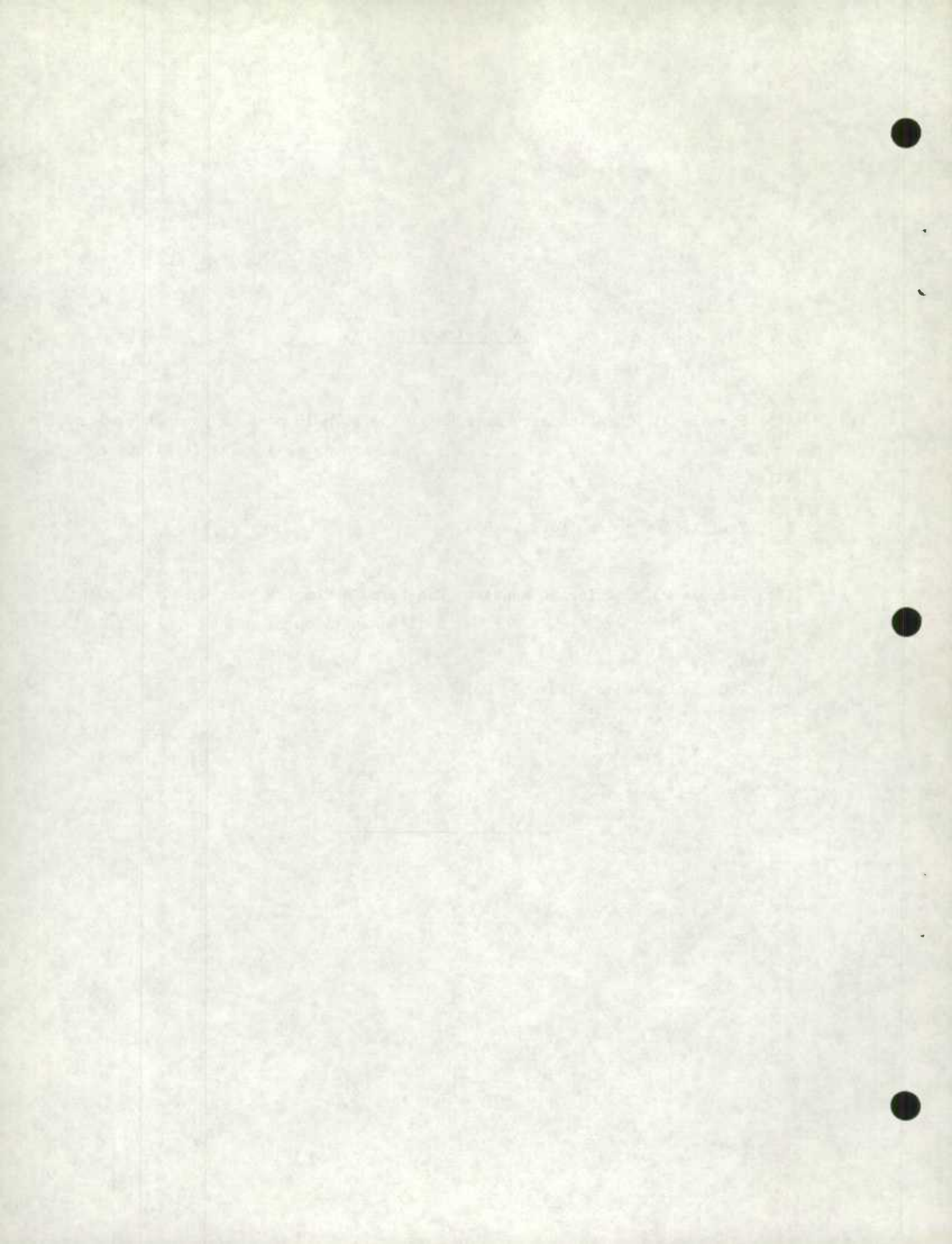
Appendice I

- (1) Enquête sur la population active du Canada (Méthodologie), n° 71-504F au catalogue, Statistique Canada, 1976 (à paraître).
- (2) La population active, n° 71-001 au catalogue, Statistique Canada (mensuel) et Information population active n° 71-001P au catalogue. (Ce dernier ouvrage paraît plusieurs jours avant la publication mensuelle et comprend un résumé des données contenues dans le bulletin.) Voir aussi Statistiques chronologiques sur la population active, chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées, n° 71-201 au catalogue (annuel), pour les données chronologiques tirées de l'ancienne enquête et La population active, séries chronologiques, chiffres non désaisonnalisés et désaisonnalisés janvier 1970-décembre 1975 (on peut se procurer cette publication en s'adressant à la Division de l'enquête sur la population active) pour les nouvelles estimations établies à partir des données de la nouvelle enquête.
- (3) La révision des estimations de l'enquête sur la population active, Division de l'enquête sur la population active, Statistique Canada.
- (4) Prévisions des coefficients saisonniers d'après les modèles ARNNI, Estella Bee Dagum, Division des analyses de conjoncture, Statistique Canada (inédit).
- (5) Information population active, note spéciale parue dans le numéro de janvier 1976, n° 71-001P au catalogue.
- (6) Différences entre les concepts, définitions et méthodes de l'enquête sur la population active et de la nouvelle enquête sur la population active, Division de l'enquête sur la population active, Statistique Canada.
- (7) Comparaison des estimations de l'enquête sur la population active en 1975 tirées de l'ancienne et de la présente enquête, Division de l'enquête sur la population active, Statistique Canada.
- (8) Les questionnaires de la nouvelle enquête sur la population active, Division de l'enquête sur la population active, Statistique Canada.



Appendice II

- (1) Formule 05, Questionnaire de l'EPA: Une formule remplie pour chaque membre du ménage âgé de 14 ans et plus.
 - (2) Feuille des codes (Formule 05).
 - (3) Formule 03, Dossier du ménage: **Une** formule remplie pour chaque logement de l'échantillon.
 - (4) Feuille des codes (Formule 03).
-



N^o de page ligne du DM 5 6 N^o de dossier 2 Prénom Date d'enquête 3 / / N^o d'attribution 4 / / N^o de famille 7 / / FORMULE 05

10 EST-CE QUE... A FAIT UN TRAVAIL QUELCONQUE LA SEMAINE DERNIÈRE (sans compter les travaux autour de la maison)?
 Oui Non Passer à 30
 Incapacité permanente Passer à 50

11 ... AVAIT-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI LA SEMAINE DERNIÈRE? Oui Non Passer à 13

12 ÉTAIT-CE DÙ À UN CHANGEMENT D'EMPLOYEUR LA SEMAINE DERNIÈRE? Oui Non

13 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT À SON EMPLOI (principal)? Si le total est 30 ou plus, passer à 15
 à d'autres emplois?

14 POURQUOI ... TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE? Inscrivez le code

15 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES ... A-T-IL(ELLE) TRAVILLÉES? (Comptez les heures, admissibles ou non, à tous les emplois) Pour "aucune", inscrivez 00

16 LA SEMAINE DERNIÈRE, COMBIEN ... A-T-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENT(e) DU TRAVAIL POUR UNE RAISON QUELCONQUE (MALADIE, VACANCES, MISE À PIED)? (Tous les emplois) Pour "aucune", inscrivez 00 et passer à 18

17 QUELLE ÉTAIT LA RAISON PRINCIPALE DE CETTE ABSENCE? Inscrivez le code

18 COMBIEN D'HEURES ... A-T-IL(ELLE) EFFECTIVEMENT TRAVILLÉES LA SEMAINE DERNIÈRE À SON EMPLOI (principal)? à d'autres emplois?

19 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, ... S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI? Oui Non Passer à 71

20 QU'A FAIT ... AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES POUR SE TROUVER UN AUTRE EMPLOI? Inscrivez le(s) code(s) et passer à 71

30 LA SEMAINE DERNIÈRE ... AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI AUQUEL IL(ELLE) N'A PAS TRAVILLÉ? Oui Passer à 33 Non

31 LA SEMAINE DERNIÈRE ... AVAIT-IL(ELLE) UN EMPLOI DEVANT COMMENCER À UNE DATE FUTURE DÉTERMINÉE? Oui Non Passer à 50

32 À PARTIR DE LA FIN DE SEMAINE DERNIÈRE, DANS COMBIEN DE SEMAINES ... DOIT-IL(ELLE) COMMENCER À TRAVILLER À SON NOUVEAU EMPLOI? Passer à 50

33 POURQUOI ... S'EST-IL(ELLE) ARRÊTÉ(e) DU TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE? Inscrivez le code. Si c'est 6, passer à 32

34 ... AVAIT-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI LA SEMAINE DERNIÈRE? Oui Non

35 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT À SON EMPLOI (principal)? Si le total est 30 ou plus, passer à 37
 à d'autres emplois?

36 POURQUOI ... TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE? Inscrivez le code

37 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES CONSECUTIVES ... AVAIT-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENT(e) DU TRAVAIL?

38 ... REÇOM-IL(ELLE) UNE RÉMUNÉRATION POUR SES ABSENCE(S) DE LA SEMAINE DERNIÈRE? Oui Non

39 L'INTERVIEWER
 • Pour code 6 (mise à pied) à 33 passer à 56
 • Autrement passer à 40

40 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES ... S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ UN AUTRE EMPLOI? Oui Non Passer à 71

41 QU'A FAIT ... AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES POUR SE TROUVER UN AUTRE EMPLOI? Inscrivez le(s) code(s) et passer à 71

50 ... A-T-IL(ELLE) DÉJÀ TRAVILLÉ? Oui Non Passer à 55

51 QUAND ... A-T-IL(ELLE) TRAVILLÉ POUR LA DERNIÈRE FOIS À UN EMPLOI OU À UNE ENTREPRISE? Si le mois est inconnu, mettez -- à "Mo."

52 L'INTERVIEWER
 • S'il (elle) a travaillé pour la dernière fois avant passer à 55
 • Autrement passer à 53

53 ENVIRON COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE TRAVILLAIT-IL(ELLE) À CET EMPLOI? ou Plein temps Temps partiel

54 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE ... A LAISSÉ CET EMPLOI? Inscrivez le code

55 L'INTERVIEWER
 • Pour "Incapacité permanente" à 10 passer à 80
 • Autrement passer à 56

56 AU COURS DES 6 DERNIÈRES MOIS ... S'EST-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL? Oui Non Passer à 70

57 AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES ... A-T-IL(ELLE) FAIT AUTRE CHOSE POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? Notez toute méthode indiquée. Pour chaque méthode donnée demandez:
 QUAND ... (Répéter la méthode) LA DERNIÈRE FOIS? (Nombre de semaines depuis la dernière fois que le semaine d'int.)

Méthode employée	Nombre de semaines depuis la dernière fois que le semaine d'int.
à un bureau de placement PUBLIC	<input type="text"/>
à un bureau de placement PRIVÉ	<input type="text"/>
à un SYNDICAT	<input type="text"/>
directement à des EMPLOYEURS	<input type="text"/>
à des AMIS ou des parents	<input type="text"/>
A-t-il (elle) inséré une ANNONCE ou répondu à une ANNONCE	<input type="text"/>
A-t-il (elle) CONSULTÉ les ANNONCES	<input type="text"/>
AUTRE Précisez dans les NOTES	<input type="text"/>

DESCRIPTION DE L'EMPLOI OU DE L'ENTREPRISE (activité principale)

70 À L'INTERVIEWER
 • Si "Non" (jamais travaillé) à 50 passer à 80
 • S'il (elle) a travaillé pour la dernière fois avant à 51 passer à 80
 • Autrement passer aux postes 72 à 76 et assurez-vous que les détails sont exacts et complets.

71 ... A-T-IL(ELLE) CHANGÉ D'EMPLOYEUR DEPUIS LE MOIS DERNIER? Oui Inscrivez les nouveaux détails pour 72 à 76 Non Assurez-vous que les détails de 72 à 76 sont exacts et complets.

72 POUR QUI ... TRAVILLAIT-IL(ELLE)? (Nom de l'entreprise, de l'organisme gouvernemental ou de la personne)

73 QUAND ... A-T-IL(ELLE) COMMENCÉ À TRAVILLER POUR CET EMPLOYEUR?
 Mo An Aucun changement Si le mois est inconnu, mettez -- à "Mo." Mo An

74 DE QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S'AGISSAIT-IL? (Donnez une description complète, par ex., fabrication de boîtes en carton, magasin de chaussures au détail, commission scolaire).

75 QUEL TYPE DE TRAVAIL ... FAISAIT-IL(ELLE)? (Donnez une description complète, par ex., tient les comptes à jour, vend des chaussures, enseigne dans une école primaire).

76 Statut (le travailleur) Emploi principal Autre emploi
 Aucun changement Inscrivez le code Aucun changement Inscrivez le code

58 QUE FAISAIT ... IMMÉDIATEMENT AVANT DE COMMENCER À SE CHERCHER DU TRAVAIL, PAR EX., TRAVILLAIT, GARDAIT LA MAISON, ALLAIT À L'ÉCOLE, OU AUTRE CHOSE? Inscrivez le code

59 JUSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COMBIEN DE SEMAINES ... AVAIT-IL(ELLE) CHERCHÉ DU TRAVAIL?

60 ... CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE MOINS DE 6 MOIS OU DE PLUS DE 6 MOIS? Moins de 6 mois (incl. 6 mois) Plus de 6 mois

61 ENVIRON COMBIEN D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE ... SE CHERCHE-T-IL(ELLE)? ou Plein temps Temps partiel

62 L'INTERVIEWER
 • Si, au poste 57, il y a eu moins une méthode qu'il possède "1" semaine depuis la dernière fois passer à 84
 • Autrement passer à 83

63 Y A-T-IL UNE RAISON POUR LAQUELLE ... N'A PAS CHERCHÉ DE TRAVAIL LA SEMAINE DERNIÈRE? Inscrivez le code

64 Y A-T-IL UNE RAISON QUI AURAIT EMPÊCHÉ ... DE PRENDRE UN EMPLOI LA SEMAINE DERNIÈRE? Inscrivez le code et passer à 70

ACTIVITÉ SCOLAIRE

80 LA SEMAINE DERNIÈRE, ... ÉTAIT-IL(ELLE) INSCRIT(e) À UNE ÉCOLE, UN COLLÈGE OU UNE UNIVERSITÉ? Oui Non Passer à 90

81 ... ÉTAIT-IL(ELLE) INSCRIT(e) COMME ÉTUDIANT(e) À PLEIN TEMPS OU À TEMPS PARTIEL? Plein temps Temps partiel

82 DE QUEL GENRE D'ÉCOLE S'AGIT-IL? Inscrivez le code

SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

90 N^o de page ligne du DM de la personne qui a fourni les renseignements ci-dessus. La dernière interview Cette interview

91 Ces renseignements ont-ils été obtenus par téléphone? Oui Non

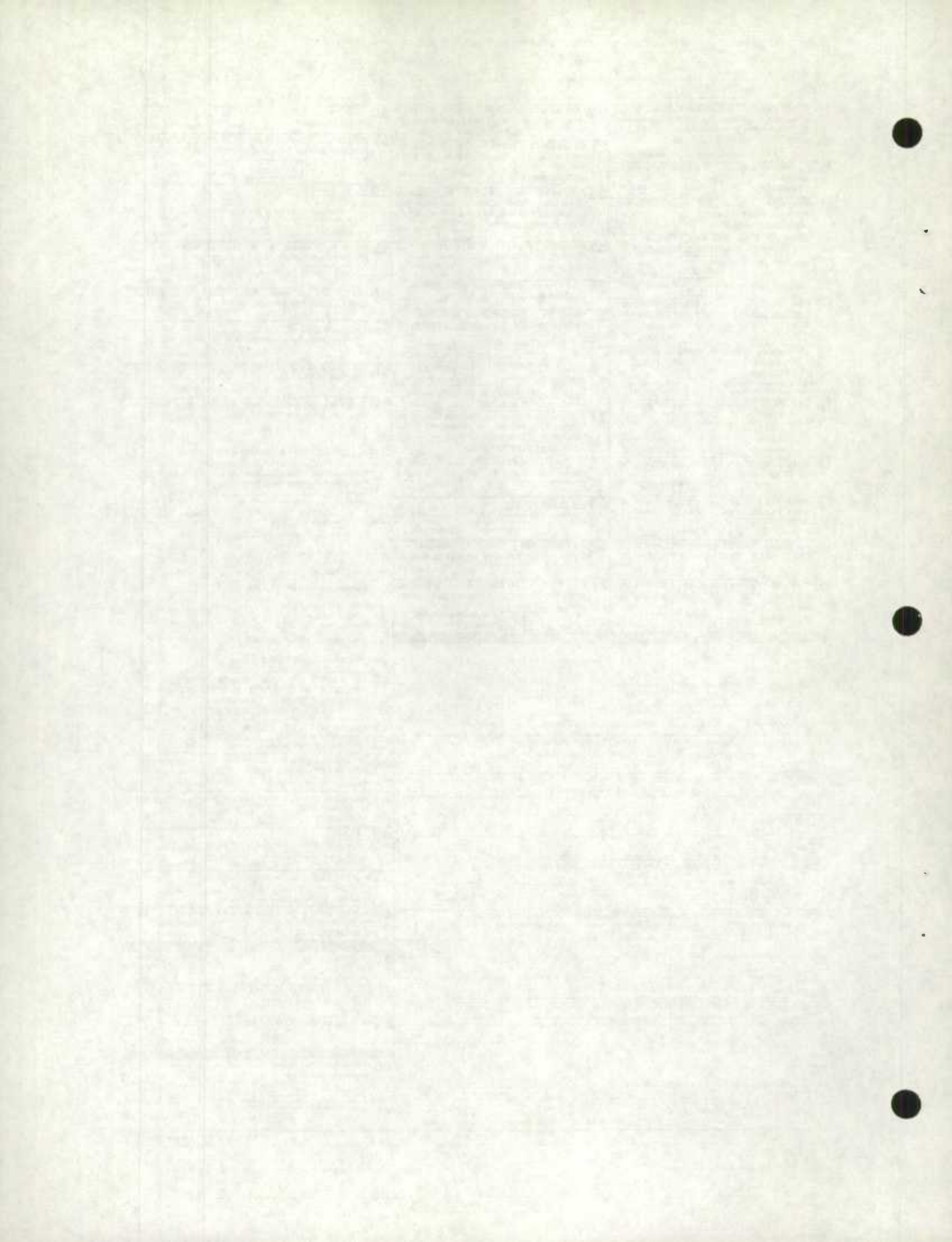
NOTES

Servez-vous du verso pour NOTES supplémentaires

95 96 97 98 99

SEP REVERSE FOR ENGLISH

4 1200 18 5 1 76





FEUILLE DES CODES 1976

Questionnaire de l'enquête sur la population active (Formule 05)

- 14**
- 1 **Maladie** ou invalidité de l'enquêté
 - 2 Obligations **personnelles** ou familiales
 - 3 Va à l'école
 - 4 N'a pu trouver que du travail à **temps partiel**
 - 5 **Ne voulait pas** de travail à plein temps
 - 6 Travail à plein temps, **moins de 30 heures** par semaine
 - 0 **Autre**.— Précisez dans les NOTES

- 54**
- 1 **Maladie** ou invalidité de l'enquêté
 - 2 Obligations **personnelles** ou familiales
 - 3 Va à l'école
 - 4 A quitté son emploi **sans raison précise**
 - 5 A perdu son emploi ou a été **mis(e) à pied**
 - 6 A **déménagé**
 - 7 **N'était pas satisfait(e)** de son emploi (faible rémunération, conditions de travail médiocres, etc.)
 - 8 A pris sa **retraite**
 - 0 **Autre** — Précisez dans les NOTES

- 17**
- 1 **Maladie** ou invalidité de l'enquêté
 - 2 Obligations **personnelles** ou familiales
 - 3 **Mauvais temps**
 - 4 **Conflit** du travail (grève ou lock-out)
 - 5 **Mise à pied** (s'attend à un rappel)
 - 6 **Début d'un nouvel emploi au cours de la semaine, ou fin de l'emploi** (ne s'attend pas à y retourner)
 - 7 **Vacances**
 - 8 **Jour férié** (ou fête religieuse)
 - 9 Travail à **temps réduit** (en raison du manque d'équipement, de l'entretien ou de la réparation de l'usine, etc.)
 - 0 **Autre** — Précisez dans les NOTES

- 58**
- 1 **Travaillait**
 - 2 **Tenait maison**
 - 3 **Allait à l'école**
 - 0 **Autre** — Ne précisez pas dans les NOTES

- 20**
- 1 S'est adressé(e): À un **bureau de placement public**
 - 2 S'est adressé(e): À un **bureau de placement privé**
 - 3 S'est adressé(e): À un **syndicat**
 - 4 S'est adressé(e): **Directement à des employeurs**
 - 5 S'est adressé(e): À **des amis ou des parents**
 - 6 A fait paraître des annonces ou a répondu à des **annonces***
 - 7 A **consulté** les annonces
 - 0 **Autre** — Précisez dans les NOTES

- 63**
- 1 **Était malade** ou invalide
 - 2 **Avait des obligations personnelles** ou familiales
 - 3 **Allait à l'école**
 - 4 **N'est plus intéressé(e)** à trouver du travail
 - 5 **Attendait un rappel** (à son emploi précédent)
 - 6 A trouvé un **nouvel emploi**
 - 7 **Attendait que des employeurs lui répondent**
 - 8 **Pense qu'il n'existe pas de travail disponible** (dans la région, ou qui réponde à ses aptitudes)
 - 9 **N'a donné aucune raison**
 - 0 **Autre** — Précisez dans les NOTES

- 33**
- 1 **Maladie** ou invalidité de l'enquêté
 - 2 Obligations **personnelles** ou familiales
 - 3 **Mauvais temps**
 - 4 **Conflit** du travail (grève ou lock-out)
 - 5 **Mise à pied** (s'attend à un rappel)
 - 6 **Nouvel emploi** devant commencer à une date future
 - 7 **Vacances**
 - 0 **Autre** — Précisez dans les NOTES

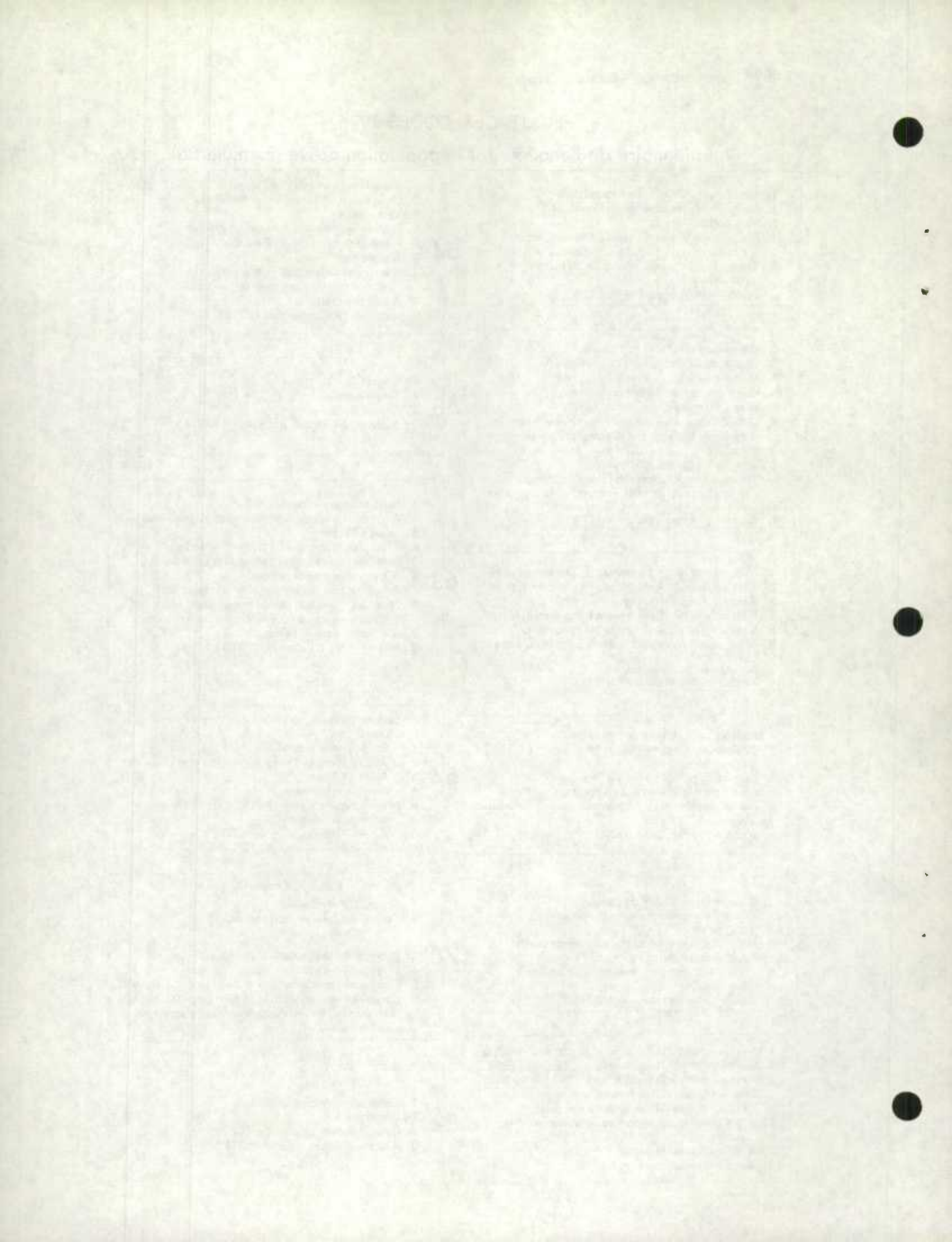
- 64**
- Oui, ne pouvait pas prendre un emploi parce qu'il (elle):*
- 1 **Était malade** ou invalide
 - 2 **Avait des obligations personnelles** ou familiales
 - 3 **Allait à l'école**
 - 4 **Avait déjà un emploi**
 - 5 **N'avait aucune raison** (Prêt(e) à travailler la semaine dernière)
 - 0 **Autre** — Précisez dans les NOTES

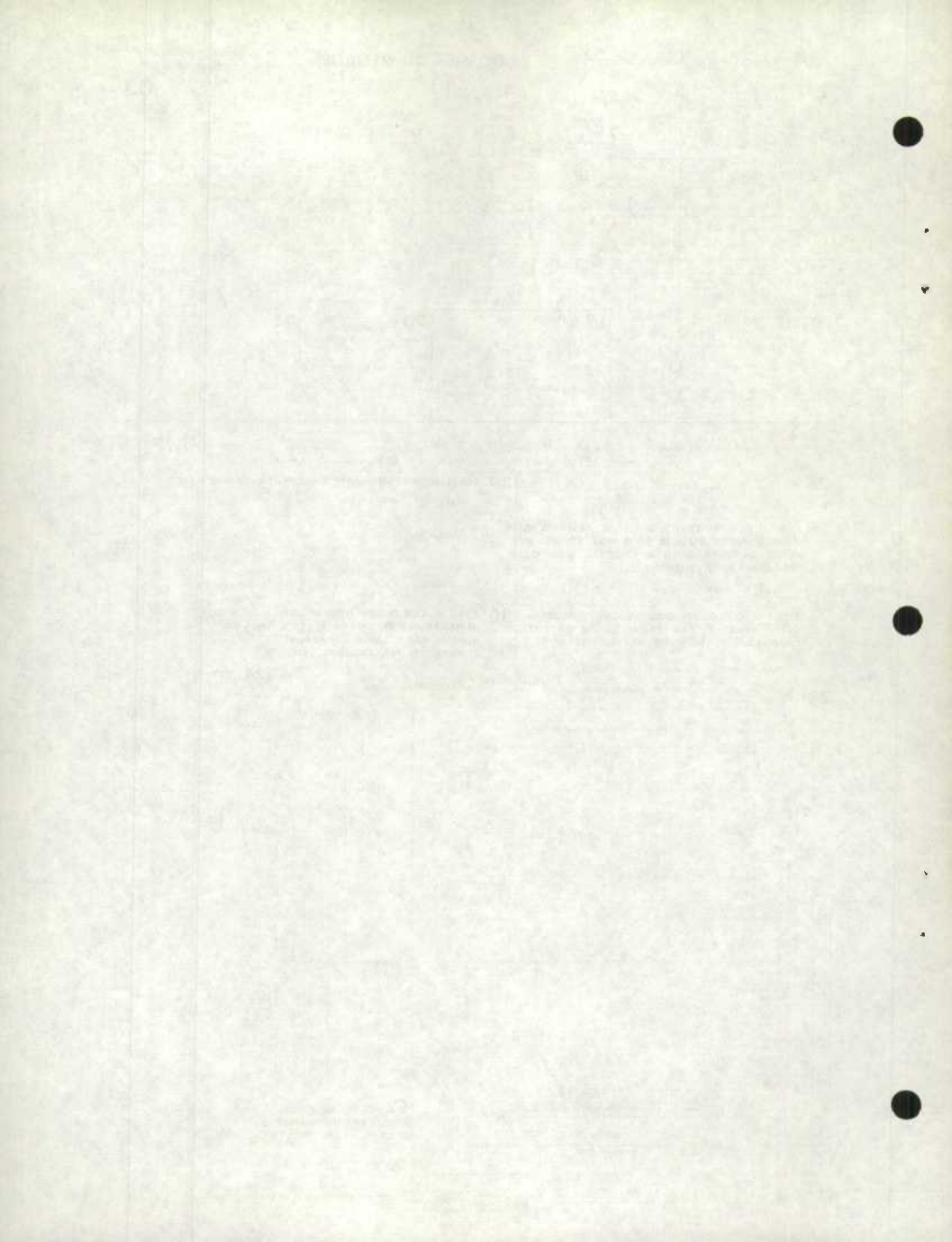
- 36**
- 1 **Maladie** ou invalidité de l'enquêté
 - 2 Obligations **personnelles** ou familiales
 - 3 Va à l'école
 - 4 N'a pu trouver que du travail à **temps partiel**
 - 5 **Ne voulait pas** de travail à plein temps
 - 6 Travail à plein temps, **moins de 30 heures** par semaine
 - 0 **Autre** — Précisez dans les NOTES

- 76**
- A travaillé pour d'autres*
- 1 **Travailleur rémunéré**
 - 2 **Travailleur familial non rémunéré**
- A travaillé à son compte*
- 3 **Entreprise constituée** — Avec aide rémunérée
 - 4 **Entreprise constituée** — Sans aide rémunérée
 - 5 **Entreprise non constituée** — Avec aide rémunérée
 - 6 **Entreprise non constituée** — Sans aide rémunérée (Incluez: Les travailleurs autonomes n'ayant pas d'entreprise)

- 41**
- 1 S'est adressé(e): À un **bureau de placement public**
 - 2 S'est adressé(e): À un **bureau de placement privé**
 - 3 S'est adressé(e): À un **syndicat**
 - 4 S'est adressé(e): **Directement à des employeurs**
 - 5 S'est adressé(e): À **des amis ou des parents**
 - 6 A fait paraître des annonces ou a répondu à des **annonces***
 - 7 A **consulté** les annonces
 - 0 **Autre** — Précisez dans les NOTES

- 82**
- 1 **École primaire** ou secondaire
 - 2 **Université**
 - 3 **Collège communautaire**, ou CEGEP
 - 0 **Autre** — Précisez dans les NOTES







FEUILLE DES CODES 1976

Dossier du ménage (Formule 03)

14

- 1 Appartement
- 2 Logement individuel **attenant**
- 3 Logement individuel **non attenant**
- 4 Autre — Précisez dans les NOTES

36

De Attribuez une lettre à l'ensemble des

A membres de chaque famille ('A' pour chaque

à membre de la première famille, 'B' pour

Z chaque membre de la deuxième famille, etc.)

24

PREMIER CODE: Inscrit par l'interviewer

(NOTE: Pour tout code autre que X, expliquez la situation sur la formule appropriée)

X Questionnaire EPA rempli pour tous les membres admissibles du ménage

E Questionnaire EPA rempli pour certains membres admissibles (et non tous) du ménage

N Personne à la maison (après plusieurs tentatives de contacter le ménage)

R Refus du ménage

K Impossibilité d'interviewer pour cause de décès, de maladie, de problème de langue ou de toute autre circonstance inhabituelle dans le ménage

L Impossibilité d'interviewer à cause du mauvais temps

T Ménage temporairement absent

V Logement (ou emplacement de roulotte) vacant

S Logement saisonnier vacant

C Logement en construction

B Logement occupé par des personnes ne devant pas être interviewées

D Logement démolit, transformé en local d'affaires, déménagé, abandonné (inhabitable), inscrit par erreur

A Interview annulée, faute d'interviewer (Inscrit **uniquement** par le bureau régional)

DEUXIÈME CODE: Inscrit **uniquement** par le bureau régional

Blanc Interviewez ou essayez d'interviewer de nouveau

3 N'interviewez pas à moins d'un changement complet de la composition du ménage

4 Essayez d'interviewer de nouveau. Une lettre a été envoyée.

5 Essayez d'interviewer de nouveau. Un membre du personnel du bureau régional est entré personnellement en contact avec le ménage.

37

- 1 Chef de famille
- 2 Conjoint
- 3 Fils ou fille (adopté(e) ou non)
- 4 Père ou mère **OU** père ou mère du conjoint
- 5 Gendre ou bru
- 6 Enfant en tutelle
- 7 Autre parent

38

Colonne 1: Nombre d'années achevées d'études primaires et secondaires

- 0 Aucune
- 1 de 1 à 8 années d'études primaires et secondaires
- 2 9 ou 10 années d'études primaires et secondaires
- 3 11 années d'études primaires et secondaires
- 4 12 années d'études primaires et secondaires
- 5 13 années d'études primaires et secondaires

Colonne 2: Études postsecondaires

- 0 N'a pas fait d'études postsecondaires
- 1 A fait des études postsecondaires (inachevées)
- 2 A obtenu un certificat ou un diplôme postsecondaire
- 3 A obtenu un grade universitaire

34

M Masculin

F Féminin

35

- 1 Actuellement marié(e) ou vivant en concubinage
- 2 Célibataire (jamais marié(e))
- 3 Veuve ou veuf
- 4 Séparé(e) ou divorcé(e)

40

- 0 Ne fait pas partie du ménage ce mois-ci
- 1 Membre civil du ménage ce mois-ci
- 2 Membre à plein temps des forces armées canadiennes ce mois-ci

1910

Ca OOS

STATISTICS CANADA LIBRARY
STATISTICS CANADA LIBRARY



1010262053

ex 2